

Programme de Développement Agricole et Rural 2022–2027

Programme annuel prévisionnel 2023

La Coopération Agricole (LCA)

Coordonnées du responsable du PDAR : Françoise LEDOS 43 Rue Sedaine – 75011 PARIS fledos@lacoopagri.coop 06 14 80 47 99



Note de synthèse

1- Évolutions intervenues depuis la rédaction du programme pluriannuel, notamment s'agissant du contexte

11 – Événements impactant le programme

A date, les événements ci-dessous ont conduit à renforcer l'importance de certaines tâches dans les actions élémentaires du programme sans modifier sa structure d'ensemble. Si les tendances se poursuivent, comme ce sera probablement le cas, il est possible que cela conduise par la suite à des modifications des équilibres entre les actions.

- L'année climatique 2022 et la guerre en Ukraine ont mis en exergue la vulnérabilité de notre secteur en matière d'énergie avec ses conséquences directes (coûts) et indirectes (capacité à produire des engrais et coûts de ces derniers pour donner un exemple).
- Ces mêmes événements interpellent également la coopération sur le thème de la souveraineté alimentaire et renforcent la réflexion à conduire sur les systèmes alimentaires territoriaux.
- L'inflation sur les prix alimentaires a un impact sur les modes de consommation avec des traductions immédiates sur certains produits (cf. les tensions importantes pour les filières en agriculture biologique).
- Lancement de la concertation sur le pacte et la loi d'orientation et d'avenir agricoles avec des réflexions autour de quatre axes qui sont présents dans notre programme au travers de plusieurs actions: l'orientation et la formation; la transmission; l'installation des jeunes agriculteurs; la transition et l'adaptation face au climat. Nos actions au sein du programme seront à coordonner avec des travaux prévus par la direction générale de LCA et la direction de la communication, nous permettant d'amplifier certains dispositifs.

Ces différents éléments, apparus au fil de l'année 2022, nous ont conduit à nous engager dans différentes démarches partenariales au sein de nouveaux projets, énumérés ci-dessous, suivant en cela les préconisations du comité scientifique d'évaluation et le CST des ONVAR¹.

- Appel à projet inter-ONVAR: 1- PLAACE dont nous sommes porteurs aux côtés de 8 partenaires (changement climatique); 2- RECOLTERA porté par Trame et dont nous sommes partenaire (transmission); 3- projet porté par la FNAB dont nous sommes partenaire (agriculture biologique).
- Projet RENOUER (installation) porté par IDELE et dont nous sommes partenaires.
- Participation aux travaux ayant abouti à l'élaboration du projet PNDAR+ aux côtés des chambres d'agriculture et de l'ACTA (changement climatique).
- Acteur du dispositif « animation transversale » sur l'adaptation au changement climatique en tant que partenaire du RMT-ClimA.

Ces différents dispositifs sont directement en lien avec des tâches prévues dans notre programme, qui sera pour nous un lieu de consolidation des enseignements qui en découleront, là encore conformément à un conseil de notre comité scientifique. A noter que sur le plan de l'organisation des moyens humains, l'implication dans ces différents dispositifs n'a pas été complètement aboutie avant la rédaction du prévisionnel du programme pluriannuel, l'articulation sera faite au cours des premières semaines de l'année 2023. Nous nous sommes néanmoins assurés de positionner correctement les personnes impactées pour un nombre significatif de jours, les autres évolutions correspondront à des ajustements qui ne devraient pas perturber les grands équilibres de notre PDAR.

D'un point de vue organisationnelle, une nouvelle personne arrivera en cours d'année pour assurer la responsabilité du programme du fait du départ en retraite de la personne en poste actuellement. Par ailleurs, Benoît Lesaffre, président de notre comité scientifique d'évaluation,

_

¹ Pas de représentant de l'Etat à LCA

assure actuellement toujours la présidence de notre comité, mais souhaite passer la main : nous lui recherchons activement un successeur ce qui devrait aboutir en début d'année 2023.

12 – Animation du collectif des pilotes d'action (chefs de projet)

- Réunions une fois par mois, en Visio, d'une durée d'1h, pour échanger sur les principales actions du mois passé et du mois à venir. Ce temps d'échange réunit non seulement les chefs de projet mais également le service communication car il s'agit notamment de coordonner la communication des travaux.
- 3 réunions des chefs de projet par an, 1- en début d'année pour le lancement des travaux de l'année et organiser la réalisation effective du prévisionnel, 2- dans le courant de l'été pour lancer la préparation du prévisionnel de l'année suivante et 3- en fin d'année pour acter du prévisionnel et préparer sa rédaction ainsi que faire un premier travail de consolidation des travaux de l'année écoulée, en préparation de la rédaction du réalisé en début d'année suivante. Une à deux réunions en présentiel sur une journée, les autres se tenant en Visio.
- Cette année nous prévoyons un séminaire en mars, avec à nouveau des enjeux en matière de communication. Il s'agira notamment d'étudier comment répondre à la recommandation de notre comité scientifique d'évaluation de renforcer notre stratégie éditoriale en matière de productions numériques (vidéos, réseaux sociaux...), à l'instar de l'établissement de notre stratégie éditoriale écrite, reconnue comme un point fort de notre PDAR 2015-2021.

13 – Collaborations avec les autres organismes de développement

Différents éléments permettent d'illustrer nos collaborations avec les organismes de développement, de l'enseignement et de la recherche.

- Avec les ONVAR en participant activement aux réunions inter-Onvar et grâce à l'appel à projet inter-Onvar qui permet d'associer différentes organisations autour des projets.
- Au sein des organisations membres du CAF développement (FNSEA, JA, Chambres d'agriculture France, ACTA), pour contribuer à la gouvernance du PNDAR, apporter des points de vue ou encore proposer des projets, comme le PNDAR+.
- Le renouvellement de la convention avec la DGER. Il s'agit pour nous, au travers de cette convention, d'institutionnaliser des liens existants et forts mais plus ou moins informels entre les fédérations de coopératives et les établissements d'enseignement secondaires et supérieur. Cette convention sera amenée à être déclinée sur les territoires avec les DRAAF ou avec des établissements d'enseignement supérieur.
- La composition de notre comité scientifique d'évaluation qui comporte une douzaine de personnes dont près de la moitié sont des membres d'établissement d'enseignement supérieur ce qui débouche parfois sur des projets connexes comme des travaux d'étudiants, ou encore la participation à des projets (cas du projet RENOUER avec l'ESA d'Angers, lauréat en 2022 de l'appel à projet co-innovation).
- Les Cahiers du développement coopératif font partie de notre stratégie éditoriale. En relation avec la FNCuma, nous établissons des numéros thématiques pour lesquels nous identifions des contributeurs parmi la recherche et l'enseignement supérieur essentiellement en complément de cas concrets dans les coopératives. 6 numéros ont été publiés sur la période 2015-2022 et ont fait appel à une grande diversité d'acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur. A consulter sur le site de LCA : Lci.
- Les MOOC sont également l'occasion de travaux en partenariat avec les établissements supérieurs et l'INRAe. Au sein du programme depuis 2015, 3 MOOC ont été élaborés : sur la coopération agricole, sur la RSE et en 2023 sera lancé celui sur le conseil et l'innovation. Les MOOC sont élaborés en collaboration avec Agreenium et hébergés par la plate-forme Fun MOOC. Ils sont établis sous le contrôle d'une organisation académique.
- INRAe : participation au sein du Gis relance agronomique à l'organisation des journées de restitution des travaux du CASDAR.

14 – Contribution du PDAR au développement de l'agro-écologie

Les principaux points à souligner sont les suivants (sans ordre de priorité) :

- Renforcement des compétences des conseillers pour répondre aux enjeux de l'agroécologie (CQP; MOOC conseil-innovation)
- Massification : en donnant des clés pour des financements nouveaux ; en travaillant en relation avec les instituts techniques pour porter à connaissance des résultats de travaux ; en participant à des dispositifs comme le contrat de solutions destiné à identifier des solutions pour limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques.
- En faisant le lien avec l'économie des filières : valorisation des productions (en agriculture biologique, via le déploiement de HVE) ; réflexions sur les systèmes alimentaires territorialisées notamment dans le cadre de la RSE.
- En travaillant au renouvellement des générations en tenant compte des attentes des futurs candidats à l'installation tout en faisant le lien avec les besoins des filières. Nous contribuons à alimenter les coopératives en dispositifs permettant de rendre nos outils attractifs et susceptibles d'attirer des talents. L'approche One-welfare que nous défendons est par ailleurs de nature à contribuer également à cet objectif.
- Travaux sur la sécurisation de la qualité sanitaire des filières.

2- Moyens prévisionnels 2023

2.1. Moyens humains et financiers

Code et titre de l'action			Dont crédits DAR		
Code et titre de l'opération	techniciens en ETP	Coût total en k€	en k€	en % du coût total	en % du total DAR
001 - Atténuer le changement climatique (CLIMAT)	5,67	503,76	400,50	80,0	21,0
001 - Atténuer le changement climatique (CLIMAT)	5,67	503,76	400,50	80,0	21,0
002 - Promouvoir, Accompagner et Réussir le TAE dans les coops agricoles (PARTAGE)	5,41	516,03	410,26	80,0	22,0
 - Promouvoir, Accompagner et Réussir la TAE dans les coops agricoles 	5,41	516,03	410,26	80,0	22,0
003 - La coop, acteur du renouvellement des popul agricoles sur le territoire (CARPAT)		273,19	217,20	80,0	11,0
003 - La coop. acteur du renouvellement des popul agricoles sur le territoire	2,24	273,19	217,20	80,0	11,0
004 - Structurer nos actions dans une logique OH/OW	3,59	356,05	283,07	80,0	15,0
004 - ONE HEALTH	2,08	199,29	158,44	80,0	8,0
005 - ONE WELFARE	1,51	156,76	124,63	80,0	7,0
005 - Répondre aux attentes des PP. dont les consommateurs, par les démarches RSE	3,81	365,50	290,58	80,0	15,0
 - Répondre aux attentes des PP. dont les consommateurs, par les démarches 	3,81	365,50	290,58	80,0	15,0
006 - Contribuer aux objectifs de développement de l'AB pour des filières durables	2,60	251,90	200,27	80,0	11,0
 - Contribuer aux objectifs de développement de l'AB pour des filières 	2,60	251,90	200,27	80,0	11,0
007 - Gouvernance du programme	0,80	118,39	94,13	80,0	5,0
007 - Gouvernance du programme	0,80	118,39	94,13	80,0	5,0
Total général	24,12	2 384.81	1 896.00	80,0	100.0

Les évolutions constatées par rapport au prévisionnel précédent sont à raccrocher aux points suivants :

- Changement de comptabilisation des coûts des agents : passage d'un forfait de 420€/jour pour les fédérations affiliées à une évaluation au coût du salaire réel selon les mêmes modalités pour l'ensemble des agents impliqués.
- Départ en retraite de deux agents de développement impliqués dans la gouvernance et auparavant également impliqués dans différentes actions : plus forte imputation du temps en gouvernance pour laisser une plus grande latitude en fonction des compétences des personnes recrutées en remplacement.
- Les autres charges directes varient de façon importante en fonction de la vie des actions et de la publication des livrables les plus significatifs.

2.2. Ratios et seuils

Taux casdar	79,5%	
Part des coûts de structure	20%	
Part de la gouvernance	5,0%	
Nombre de jours	4898	
Nombre d'agents de développement	68 personnes pour 64,1 ETP*	
ETP	24,1	
ETP/agent pour 90% des agents	23,35	ETP
	59	Agents
	0,396	ETP/agent

^{*}tenant compte des départs et arrivées en cours d'année connus à la date de rédaction du prévisionnel (congés maternités ; départs en retraite et leurs remplacements)

3- Fiches des prévisionnels annuelles des AE

AE1	Atténuer le changement climatique (CLIMAT)
Chef de projet	Carole LEJEUNE Responsable Carbone, Service ECO2, carole.lejeune@lacoopagri.coop

Onor do projet	Odi Olo E		72, oaroio.iojoario@i					
Rappel de la finalité	biosouro agriculte Prise pu incluant relevés	ribuer à la décarbonation (du secteur agroalincés), en répondant aux enjeux environnement eurs (notamment via la valorisation des labels bliquement en février 2021, l'ambition forte de les agriculteurs coopérateurs, et les coopératien continuant d'assurer la souveraineté aliment de ses services environnementaux.	aux (comme la gesti bas-carbone). LCA est de tendre v ves agricoles, agroal	ion de l'eau), tout en garantissa vers la neutralité Carbone en 2 limentaires, industrielles et fores	ant une juste rémunération des 2035 pour le secteur coopératif stières. Ces enjeux doivent être			
Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023	adaptati • La gu	Une année climatique riche en aléas exceptionnels, ce qui a renforcé la nécessité de traiter de notre sujet et de faire les liens daptation/atténuation La guerre en Ukraine et le contexte inflationniste avec la flambée des prix de l'énergie Une accélération de la construction du marché volontaire du carbone agricole en France.						
	N° Os	Dénomination de l'indicateur	Rappel valeur 2021	Valeur 2023	Rappel valeur cible 2027			
	1	Nombre de participants aux comités Bioéconomie, Eau, Energies, Parties Prenantes et commission Carbone	Commissions en cours de création	35 coops – 80 participants	+100%			
Indicateurs de	1 bis	Nombre de dons alimentaires des coopératives et agriculteurs	1147/an		2000/an			
résultats	2	Evolution des émissions des secteurs agriculture, industrie agroalimentaire et transport	75 Mtep	69 Mt eq CO2 (Etude Carbone CITEPA IDDRI) pour le réseau LCA	58 Mtep			
	3	Production d'énergies renouvelables par le secteur agricole	4.6 Mtep 50 000 exploita- tions en 2015	4.6 Mtep 50 000 exploitations en 2015	8.3 Mtep			
	Description	on succincte du livrable prévu	Public-cible		Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri			
Productions	Synthèse	étude Carbone CEREOPA - IDDRI	Filières, réseau LCA, coopératives		Oui			
prévues / livrables	Supports	de formation bioéconomie	Coopératives et agriculteurs		Oui			
liviables	Newslette	er transport	Coopératives participant au GT transport		Non			
	Guide pratique d'accompagnement des coops sur les BEGES		Coopératives		Oui			

Réalisateurs	Pas de différence avec le pluriannuel
Partenaires	Pas de différence avec le pluriannuel
	Carole Lejeune pilote le projet. Mise en place d'une commission Carbone rendant compte au comité d'orientation stratégique Transition écologique et in fine au conseil d'administration

Moyens consacrés à l'action en 2023

Moyens financiers			s CASDAR demandés = 400,5 k€ s financements prévisionnels de l'action : autofinancement
		Coût total = 503,8 k	
	LCA SUD; PULLIAT Manon; 0,14		LCA; LEDOS Françoise; 0,01
	LCA GRAND EST; PONCELET Raphaëlle; 0,14		LCA; PROTINO Juliette; 0,04
	LCA; Remplaçant(e) LE BREUIL Gaëtane; 0,1!	5	LCA; Recrutement Développement Junior; 0,05
	LCA HAUTS DE France; FOUILHAC Margot; 0	,15	LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,05
	LCA CORSE; LORENZI Mélanie; 0,18		LCA; BERTHIE Lenna; 0,05
	LCA; MAS Eloïse; 0,2		FELCOOP; SAGEAUX Céline; 0,05
	LCA ARA; TALHOUK Olivia; 0,24		LCA OCCITANIE; HUBY Sophie; 0,05
humains	LCA; LABANCA Honoré; 0,26		LCA NOUVELLE AQUITAINE; BENEVELLI F.; 0,06
Moyens	vens LCA GRAND EST; DAUVIN Mathilde; 0,26		PPAM; PHILIPPINI Guillaume; 0,09
	LCA OCCITANIE; HAMON Jean-Marc; 0,29		LCA; poste RSE; 0,1
	LCA OUEST; DUVAL Agathe; 0,29		LCA; GIRARD Camille; 0,1
	LCA; CHARRIER Virginie; 0,33		FELCOOP; DUCOURNEAU Caroline; 0,1
	LCA; Recrutement Bioéconomie; 0,56		LCA CENTRE; VAURS Christophe; 0,1
	LCA; LEJEUNE Carole; 0,61		LCA; LECONTE Laetitia; 0,11
	LCA HAUTS DE France; LE SERRE Odile; 0,65		LCA SUD; FRATY Delphine; 0,12
	5,67 ETP		LCA; PRESSANS Mélanie; 0,14

	Acquis/Tâche achevée en…	Travaux effectivement prévus en 2023	Justification écarts	Exemples de production
Objectif stratégique 1 « Fa	avoriser l'appropriation des er	njeux et des méthodes multicritères »		
Objectif op érationnel 1.1	: Consolider le réseau			
Tâche 1.1.1 : création d'une commission carbone	Création de la Commission Carbone	route bas carbone de LCA. Un travail spécifique se tiendra sur la rémunération des crédits carbone, ainsi que sur la définition des	Poursuite du recrutement de participants à la Commission Carbone	CR commission carbone.
Tâche 1.1.2 : pérennisation et animation des comités Bioéconomie, Eau, Energies et commission Carbone	Tenue des Comités bioéconomie, eau et énergies ainsi que de nombreux Webinaires (Carbone, méthanisation, BEGES – bilan d'émission de gaz à effet de serre -, matériaux biosourcés, technologies photovoltaïques …)	Afin de maintenir une dynamique de travail sur nos thématiques prioritaires pour atténuer le changement climatique, nous continuerons à animer ces différentes instances : Comité Bioéconomie, Comité Eau et Comité Energies. Cette animation inclut la mise à jour régulière des plateformes de partage de l'information, la rédaction de newsletter, l'organisation de temps d'échange, de webinaires et de visites de sites.		CR des comité eau, énergie, bioéconomie
Objectif opérationnel 1.2 : Dév	relopper les approches multicritères			
Tâche 1.2.1 : optimiser la gestion équilibrée de l'eau (réduire, réutiliser, recycler, réutilisation des eaux usées traitées)	Rencontre de parties prenantes comme le <u>BWT</u> (Best Water Technology) sur la réutilisation de l'eau en industrie, et intervention auprès du Comité Eau.	• Une veille et des actions de sensibilisation seront menées sur la réduction et la réutilisation des eaux non conventionnelles : rencontre d'experts, transmission d'informations et organisation de webinaires pour l'amélioration de la gestion de l'eau en agriculture et industrie ; clarification réglementaire, participation aux groupes de travail de l'ASTEE (association française des professionnels de l'eau et des déchets) et du Varenne de l'eau sur le sujet pour développer l'utilisation des eaux « non conventionnelles »		
Tâche 1.2.2 : Veille sur les évolutions des méthodologies d'évaluation des impacts environnementaux et sur les méthodologies de calcul de GES méthanisation et stockage carbone dans les matériaux biosourcés	Webinaire sur le stockage du carbone dans les matériaux biosourcés en juin 2022. Intervention d'Agrosolution sur l'ACV en comité RSE	 Suivi des enjeux « Product environnement Foodprint ». Un travail sera mené pour évaluer l'empreinte eau des industries agroalimentaires. 		
1.2.3 écoconception des emballages	Action prévue à partir de 2024			

Objectif opérationnel 1.3 : Déte	erminer et promouvoir les leviers d'a	action par filière		
agroalimentaires, retours d'expériences et prospective + rédaction de feuilles de route décarbonation des IAA en 2022/2023	construction d'un scénario neutre en carbone en 2035). Un groupe de travail spécifique aux enjeux des métiers du grain sur la décarbonation a été lancé. Il s'est réuni une fois en 2022.	lières (céréales, lait, nutrition animale et production animales en particulier) sur les conséquences socioéconomiques du scénario bas carbone construit en phase B. Suite à sa publication, l'étude sera diffusée et fera l'objet d'une communication interne et externe. • Création d'une cohorte de coopératives sur le climat (échantillon de 25 coopératives représentatives du réseau): pour suivi d'indicateurs climat à construire collectivement pour mesurer l'impact de la mise en place de leviers carbone. Cette cohorte sera constituée après un appel à Manifestation d'intérêt auprès de notre réseau. Elle a pour but de construire un groupe moteur sur les enjeux climatiques permettant un suivi précis des impacts de leviers d'actions sur le carbone. • Les feuilles de routes des différentes filières seront regroupées afin d'être diffusées et de travailler à leur application avec les coopératives, comprenant des actions à conduire au sein de la coopérative et également avec les coopérateurs. • Luzerne de France travaillera sur la détermination du potentiel de stockage de carbone du sol sous luzerne, et à l'identification d'un dispositif de valorisation et suivi de carbone réduit et stocké par les exploitations agricoles cultivant de la luzerne. • Un groupe de travail spécifique aux enjeux des métiers du grain sur la décarbonation sera relancé dans le cadre du travail sur la décarbonation d'Intercéréales.	du réseau sur cette étude interne, il a été décidé d'allonger la durée de l'étude afin de permettre des GT entre l'IDDRI et nos sections métiers permettant d'affiner la phase C de l'étude correspondant aux impacts sociaux économiques du scénario bas carbone.	Etude CEREOPA / IDDRI.: Diaporama de présentation des phases A et B + Note méthodologique .
Tâche 1.3.2 Diminuer l'impact de la logistique	Cf tâche 222	Cf tâche 222		
Objectif opérationnel 1.4 : Dial	oguer avec les parties prenantes			
·	Tour de table du comité des parties prenantes finalisé avec une première réunion le 19/10/22 à Paris. Echanges avec différentes parties prenantes en région.	La Coopération Agricole souhaite s'ouvrir au dialogue avec ses parties prenantes et instaurer un échange pérenne avec ces dernières. Elle a donc décidé de se doter d'un comité des parties prenantes. Suite à sa première réunion en 2022, il est prévu trois nouvelles réunions en 2023. Il travaillera sur « Comment atteindre la souveraineté alimentaire et industrielle en respectant les accords de Paris sur le climat ? »		CR des 3 réunions du comité des parties prenantes.

Tâche 1.4.2 Participer aux réseaux dédiés à ces différentes thématiques : adhésion et participation aux travaux des partenaires	Rédaction d'un appel à projet Inter ONVAR PLAACE (sur la massification de la formation des réseaux agricole au climat). LCA HDF: implication dans le Collectif régional pour le biométhane injecté – CORBi	nouvelables) et à B4C (Bioeconomy for Change, anciennement Pôle IAR). Les chargés de mission concernés participeront aux	Les travaux qui seront conduits seront principalement financés dans le cadre des projets PLAACE et PNDAR+.	
Tâche 1.4.3 S'impliquer dans des démarches EIT	Action prévue à partir de 2025			
Objectif stratégique 2 « D	iminuer impact GES »			
Objectif opérationnel 2.1 : Evi	ter les déchets, pertes et gaspillage			
Tâche 2.1.1 : Diagnostics et plan d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire des coopératives	Une moyenne de deux diagnostics a pu être faits en Corse, Région Sud et Occitanie. Diffusion du guide « fruits et légumes témoins » lors d'un atelier sur l'Economie Circulaire en septembre 2022 (atelier RSE du 11 octobre 2022)	 Présidence de LCA de la commission française normalisation « AFNOR/ GASPI » : la présidence permet de jouer un rôle essentiel dans les travaux de la normalisation internationale pour défendre la position nationale sur les enjeux du GA. Les réalisateurs conduiront des diagnostics et plans d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, auprès de coopératives et d'établissements de restauration collective. On note toutefois que la mobilisation des coopératives sur le sujet et des partenaires ré- 	L'étude inter-régionale sur les fruits et légumes n'a pas pu être lancée en 2022, elle sera décalée en 2023 en fonction d'une étude sous réserve d'une évaluation d'intérêt de la part des trois régions.	

		Conseils Régionaux, DRAAF, Solaal, don alimentaire, association de consommateurs, associations environnementales, IAA, FCD,).		
Tâche 2.1.2 : Guide du don alimentaire	Publication du guide	Travaux de diffusion et de communication		
Tâche 2.1.3 : Animation du réseau REGAL'im Sud et déploiement du glanage	Mobilisation des partenaires régionaux autour du glanage : SOLAAL, Conseil Régional, DRAAF, Ademe, Chambre Régionale d'Agriculture. Réalisation d'un webinaire sur le glanage.	La Coopération Agricole Sud anime le réseau régional de lutte contre le gaspillage alimentaire REGAL'im. Elle poursuivra ses actions spécifiques sur le glanage et travaillera à la création d'un annuaire des structures de transformation permettant d'absorber et de valoriser les volumes d'invendus ; et également d'un annuaire des débouchés de l'économie sociale et solidaire pour redistribuer les denrées invendues vers d'autres débouchés : épiceries solidaires, structures de glanage, associations de l'aide alimentaire Sur la base de ces travaux, sera conduite en 2023 une réflexion avec l'ensemble du groupe de travail pour capitaliser sur cet existant, identifier les autres initiatives moins connues, essaimer pour élargir à terme à l'ensemble du territoire national.	Création de l'annuaire des acteurs de la lutte anti-gaspi en région Sud décalée en 2023.	
Tâche 2.1.4 : A.D.I.VALOR		LCA poursuivra ses travaux pour déployer la collecte des emballages de produits d'hygiène de l'élevage et mettre en place la collecte des emballages de produits de nutrition animale.		
	duire les émissions liées aux consor		Г	
des agriculteurs et des coopératives (efficacité énergétique, modification du mix énergétique) : diffusion d'informations, retours d'expériences, prospective	tiative ACT). Organisation d'un Webinaire sur les Bilan Gaz à Effet de Serres des coopératives (BEGES) dans le cadre de la révi- sion de la réglementation.	 Veille réglementaire sera menée sur les réductions de GES, les travaux sur l'électrification et la décarbonation du mix énergétique et LCA participera à la diffusion d'outil d'accompagnement sur l'efficacité énergétique (ex : Certificat d'économie d'énergie). Accompagnement des Coopératives dans leur Bilan d'émissions de gaz à effet de serres (BEGES) Scope 1, 2 et 3 : Construction d'un guide pratique. Mise en place d'un GT efficacité énergétique. En Occitanie, participation à REUSE pour les coopératives viticoles (suivi réglementaire et des bonnes pratiques, valorisation des technologies propres en coopératives + atelier sur l'ACV, réutilisation des eaux). La fédération régionale suivra activement le développement du label bas carbone viticulture. 		Lancement du GT efficacité énergétique (CR). Guide pratique d'accompagne ment des coopératives sur les BEGES.
Tâche 2.2.2 : Diminuer l'impact de la logistique (dont Fret 21) : diffusion d'informations, retours d'expériences, prospective	 4 GT transport et Environne- ment en 2022 + Organisation d'une matinée Transports à Paris (le 28 juin 2022, 100 participants), mise en avant du dispositif FRET 21. 	• Le programme FRET21 a pour objectif d'inciter les entreprises agissant en qualité de donneurs d'ordre des transporteurs (les "chargeurs") à mieux intégrer l'impact environnemental des transports dans leur stratégie de développement durable. Chaque chargeur volontaire signe un accord avec l'ADEME dans lequel il s'engage à mettre en œuvre des actions pour éviter des émissions de		Newsletter GT transport + CR GT Transport.

	vité concernée Participation aux comités de ligne Animation de réunion des coopératives embranchées	GES, et précise l'objectif de réduction de l'ensemble de ses émissions. Il sera poursuivi avec une création de Label Fret 21. La forme du programme sera dépendant du programme EVE. Dans le cadre du PDAR, sont financées des animations pour inciter les coopératives à intégrer ce dispositif, en partenariat avec l'Association des Usagers de Transport et des Fret (AUTF) pour emmener de nouvelles entreprises dans la démarche. • Un recensement des coopératives productrices de biocarburants et de leurs actions sur le développement de leur usage, est prévu. Les collaborations avec l'AUTF se poursuivront. • En Grand-Est, des actions pour le maintien des lignes de fret ferroviaire seront menées : consultation des embranchés et les autres parties prenantes concernées. • L'animation du GT Transport et Environnement permettra de réaliser une veille et de permettre aux coopératives de partager sur leurs retours d'expérience et bonnes pratiques.		
Objectif opérationnel 2.3 : Réc	duire les émissions non énergétique	S		
Tâche 2.3.1 : Réduire les émissions de GES des exploitations agricoles (azote, méthane) : diffusion d'informations, retours d'expériences, prospective	Veille et diffusion par mail des informations concernant les outils, règlementations et financements concernant la réduction des émissions de GES. Doter toutes les filières animales d'outils types CAP2'ER; impliquer les coops dans les Labels Bas carbone. Participations aux GT SNBC agriculture et industries.	 Le pôle animal contribuera à la construction d'outil et de projets sur le stockage carbone et les crédits carbone : participation à la construction des outils (comité d'orientation stratégique, au comité technique et aux projets de développement de CAP'2ER, construction des méthodes label bas carbone en filières animales : objectif de sortie de la méthode bas carbone Ovine dans la suite du projet green sheap). Participation au projet CARSOLEL – IDELE et au projet OCBO – Interbev sur le stockage de carbone : Copil janvier 2023. Luzerne de France : simulations du potentiel de réduction du carbone dans le Label bas carbone grandes cultures et élevage. 		Webinaire sur le froid
	Deux ateliers ont été déjà mis en place en 2021 sur le Froid et le chaud et un atelier en décembre 2021 sur les ENR thermiques en Occitanie.	Il s'agira de déterminer et diffuser les solutions techniques liés aux fluides frigorigènes, notamment en agroalimentaires, à destination du Comité Energies (webinaire sur le froid). En Occitanie, un travail sera mené sur les bonnes pratiques sur le Chaud et le froid ainsi que sur le changement de fluide.		
Objectif stratégique 3 « O	ffrir des solutions décarbonée	s à l'économie et créer de la valeur sur les exploitations »	•	
Objectif opérationnel 3.1 : Dév	velopper les ENR issues de la bioma	asse ou non		
Tâche 3.1.1 : Recensement des stratégies de méthanisation des coopératives	Publication d'une enquête sur les stratégies de développement de la Finalisation d'une étude d'objectivation des concurrences d'usage en méthanisation au sein	Diffusion et suites de l'étude CUMVA sur les concurrences d'usage en méthanisation au sein des coopératives agricoles. L'idée est d'aboutir à une meilleure objectivation des potentielles concurrences d'usages au sein des territoires en fonction des contextes, production et dimensions d'unités de méthanisation		

	1		,	
	des coopératives agricoles (étude CUMVA). Ces travaux ont été financés par l'ADEME	pour prévenir ces concurrences d'usage, le développement de la méthanisation étant un des leviers identifiés dans la stratégie bas carbone de LCA.		
	Parution d'un « guide photovoltaïque ». Organisation de deux formations.	Diffusion du guide photovoltaïque auprès de l'ensemble des coopératives du réseau. Une formation sur le photovoltaïque ouverte à l'ensemble du réseau est prévue par en région AURA.		
3.1.3 Liens agroécologie CH4		Démarrage de la réflexion avec les chefs de projet de l'action AE2		
Objectif opérationnel 3.2 : Fav	oriser le développement de produits	s biosourcés		
Tâche 3.2.1 : Intervention sur la bioéconomie dans les cursus scolaires		Après une première expérience réussie en 2021, il est prévu de renouveler une intervention sur l'économie circulaire et la bioéconomie dans le cursus scolaire Master 2 Economie de l'Environnement, de l'Energie et des Transports d'AgroParisTech. Cette intervention pourrait être dupliquée dans d'autres cursus.	Annulation de l'Intervention programmée en 2022 à AgroParisTech (départ de la chargée de mission bioéconomie HDF)	
Tâche 3.2.2 : Contribuer à la création d'une norme sur les granulats végétaux (NG2B)	Contribution au projet NG2B jusqu'à juillet 2022, consultation réalisée. Rapport confidentiel.	En raison du départ de la chargée de mission bioéconomie en 2022, le projet sera repris en 2023 à son remplacement et les possibilités de diffusion seront examinés (projet financé sur d'autres fonds que le CASDAR mais qu'il convient de capitaliser).		
Tâche 3.2.3 : partenariats avec des acteurs hors monde agricole (BTP, plasturgie, textile, cosmétique, etc.)	Visio réunissant des coopératives et des industriels des bétons et mortiers biosourcés. Renforcement des liens avec GRDF (méthanisation).	Mise en place d'un partenariat visant le développement de la méthanisation au sein des coopératives.		
3.2.4 Formation sur la bioéconomie		LCA Membre au Copil « Bioéco + » créé par Agreenium pour construire un Etat de l'Art de la formation sur la bioéconomie.		
3.2.5 Réalisation d'études d'opportunités	Action prévue à partir de 2025			
	LCA a voté en 2022 l'intérêt d'intégrer la gouvernance de France Carbone Agri, qui venait de se structurer en SAS commerciale.		L'opportunité de structuration de la société et du marché du crédit carbone agricole a accéléré l'implication de LCA sur le sujet.	
3.2.7 Développement des filières de produits bas carbone	Action prévue à partir de 2025			

N°	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027
1.1.1	Nombre de réunions des différentes instances	0 pour la commission carbone	5/an et par instance	5/an et par instance
1.1.2	Nombre de réunions de partage (comités / commissions) et d'actions de capitalisation (webinaire/séminaire)	Fréquence des échanges entre coo- pératives et avec membres du ré- seau	4/an et par instance	4/an et par instance
1.2.1	Nb de coopératives investies sur la thématique eau et participant au Comité Eau	30	30	60
1.3.1	Finalisation de l'étude Carbone et transmission au réseau	Début de l'étude	Phase C disponible Présentation et va- lorisation	2ème édition 2027
1.3.2	% de filières ayant présenté sa feuille de route aux membres de la Commission Carbone		50 %	
1.4.1	Nombre de réunions du Comité Parties Prenantes	0	3	4/an
1.4.2	Nombre de participations aux réunions et travaux des partenaires (I4CE, SER, ATEE, ABC)	4/an	8/an	8/an
2.1.1	Nb de diagnostics Gaspillage Alimentaire réalisés	14	15	100
2.2.1	Suivi des actions d'efficacité énergétique dans la feuille de route du Comité énergie	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
2.2.2	Suivi des actions Fret 21 dans la feuille de route du Comité trans- port	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
2.3.1	Suivi des actions mises en œuvre par les filières pour réduire les émissions de GES des exploitations		1 présentation des filières/an	1 présentation des filières / an
2.3.2	Suivi des actions de réduction des impacts des activités de froid dans la feuille de route du comité énergie	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
3.1.1	Réalisation de livrables (note, Théma, webinaire, formation) et études sur les ENR	0	5	10
3.1.2	Suivi des actions de promotion des énergies renouvelables dans la feuille de route du comité énergies et bioéconomie	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
3.2.1	Nb de personnes ayant participé aux formations bioéconomie	25		200
3.2.2	Suivi des actions de structuration du marché de la compensation volontaire dans la feuille de route de la commission carbone	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route
3.2.3	Suivi des actions de promotion des filières des produits bas car- bone dans la feuille de route de la commission carbone	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route	Bilan et feuille de route

AE 2	Prom	Promouvoir, Accompagner et Réussir la Transition AGro-Ecologique dans les coopératives agricoles (PARTAGE)						
Chefs de projet	Guillau	/incent Drevet, La Coopération Agricole Nouvelle-Aquitaine, Chargé de mission agroécologie / vdrevet@na.lacoopagri.coop – 06 83 69 47 22 Guillaume Dyrszka, La coopération Agricole Occitanie, Chargé de mission Conseil Coopératif – Environnement .dyrszka@coopoccitanie.fr – 07 71 43 25 70						
	T							
Rappel de la finalité	valeur coopé → Mo et sys plusie	→ Massifier la mise en œuvre de l'agroécologie au sein des exploitations agricoles et pérenniser cette transition en combinant création de valeurs économique et environnementale, via le développement de projets de coopératives et l'accompagnement par les conseillers du réseau coopératif : → Mobiliser le réseau coopératif en faveur de la multiplication des projets agricoles et agroalimentaires en faveur de l'adoption de pratiques et systèmes agroécologiques (approche systémique et globale des exploitations agricoles des coopératives ainsi que l'impact positif sur plusieurs thématiques environnementales et attentes sociétales : biodiversité, sols, eau, diminution des intrants, stockage du carbone). → Amplifier la dynamique de capitalisation, la diffusion et l'appropriation massive des résultats grâce au conseil et la formation.						
Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023	 Finalisation attendue et publication de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030 Finalisation attendue et mise en œuvre du Programme d'actions national et des programmes d'actions régionaux de la directive nitrates La mise en œuvre de démarches en faveur de l'adaptation au changement climatique, découlant notamment d'orientations issues du Varenne agricole de l'eau (programmes filières et programmes régionaux) La mise en œuvre du référentiel rénové de la certification Haute Valeur Environnementale L'application de la nouvelle Politique Agricole Commune et notamment des écorégimes et des MAE (contexte très impactant qui va orienter les mises en cultures entre autres) 							
	Renseigner la valeur cible pour l'exercice concerné							
	os	Dénomination de l'indicateur	Intérêt de l'indicateur	Source de la donnée	Valeur 2021	Valeur cible 2023	Valeur cible 2027	
Indicateurs de	1	Nombre d'actions de transition agroéco- logique de coopératives ayant fait l'objet de retours d'expériences formalisés et diffusés	Mesurer l'ampleur de la ca- pitalisation mise en œuvre au sein de la coopération agricole	LCA, MASA	Pour mémoire 43 articles de REX dans les Thémas + cahiers du dévt durable	Sur l'année 2023 = 18 articles du Théma Biodiversité + 5 fiches REX	100	
résultats	2	Nombre de coopératives ayant mobilisé le dispositif CQP, nombre de conseillers certifiés ou en cours de certification	Mesurer la mobilisation des coopératives dans la certifi- cation des compétences	France com- pétences, LCA	0	3	20	
	3	Nbre de coopératives agricoles dans une trajectoire de transition agroécologique (hors bio), focus collectifs agroécologiques et certification environnementale	Mesurer l'implication con- crète des coopératives en faveur de l'agro-écologie auprès des agriculteurs.	LCA, MASA, DRAAF, parte- naires finan- ciers et tech- niques des coopératives	200 coopératives identifiées avec une action agroécologique	200	300	

	Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri			
Productions prévues / livrables	Théma biodiversité 1 fiche REX Note sur la SNB Document: lien entre les Fédérations de coopératives et les organismes de R&D Référentiel formation TCA Bilan audience du MOOC conseil – innovation Webinaire ou autre démarche d'informations sur PSE Panorama des solutions de financement des projets agroécologiques Bilan du programme HVE caves Occitanie	Conseillers & Agriculteurs des coopératives, autres acteurs agricoles, partenaires et parties prenantes	• oui • oui			
Réalisateurs	Pas de différence avec le pluriannuel					
Partenaires	Pas de différence avec le pluriannuel					
Modalités de pilotage	Vincent Drevet et Guillaume Dyrszka (conseil) pilotent l'action et les réalisateurs. Orientations au sein de la commission développement et du comité stratégique transition écologique ces derniers rendant compte au conseil d'administration.					

Moyens consacrés à l'action en 2023 (année concernée)

	LCA OCCITANIE; DYRSZKA Guillaume; 0,77	LCA; CASTET Régine; 0,11			
	LCA NOUVELLE AQUITAINE; DREVET V.; 0,73	LCA CORSE; LORENZI Mélanie; 0,1			
	LCA HAUTS DE France; FOUILHAC Margot; 0,38	LCA; GIRARD Camille; 0,1			
	LCA OUEST; JULLIEN Thomas; 0,36	LCA; BERTHIE Lenna; 0,1			
	LCA; LABANCA Honoré; 0,35	LCA; GRIVAZ Maurine; 0,1			
	LCA; CHARRIER Virginie; 0,28	LCA; MONCHECOURT Paul; 0,1			
	LCA ARA; TALHOUK Olivia; 0,27	FELCOOP; SAGEAUX Céline; 0,07			
Moyens	LCA OCCITANIE; ANTOLIN Delphine; 0,23	FELCOOP; VANDEMOORTELE Jean-Luc; 0,07			
humains	LCA; LECONTE Laetitia; 0,18	LCA; PROTINO Juliette; 0,06			
	LCA; Remplaçant(e) LE BREUIL Gaëtane; 0,15	LCA GRAND EST; PONCELET Raphaëlle; 0,05			
	LCA GRAND EST; CRISPEL Laura; 0,15	LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,05			
	AGRI CONFIANCE; DANES Marion; 0,14	LCA; Recrutement Développement Junior; 0,05			
	LCA; LE GUEVEL Anne-Lise; 0,14	LCA OCCITANIE; CHERDO Eric; 0,05			
	LCA OUEST; DUVAL Agathe; 0,12	LCA; LEDOS Françoise; 0,03			
	LCA SUD; FRATY Delphine; 0,12				
	TOTAL ETP: 5,41 ETP		T		
Moyens	Coût total et montant des crédits CASDAR prévus : 516,03 k€ dont 410,26 k€ CASDAR				
financiers	Origine des autres financements prévisionnels de l'action (nom de				

Contenu prévision- nel du projet	Acquis/Tâche achevée en	Travaux effectivement prévus en 2023	Justification des écarts pluriannuel / an- nuel	Exemples de production						
Objectif stratégique 1	bjectif stratégique 1 : Favoriser le transfert de ressources utiles à la transition agroécologique dans les exploitations agricoles									
Objectif opérationnel 1	Objectif opérationnel 1.1 : Identifier, capitaliser et essaimer les bonnes pratiques et les outils issus des coopératives									
Tâche 1.1.1 : Elaborer et diffuser des retours d'expériences de coopératives sur la transition agroécologique (Théma, REX, autres formats)		 Finalisation / publication du Théma sur les coopératives et la biodiversité. Organisation d'un évènement au SIA pour en assurer le lancement de sa diffusion. Mettre en place un GT sur l'élaboration de retours d'expériences de coopératives : travailler sur le format, l'architecture du document, planifier les rédactions, organiser la diffusion. 	Conforme au prévision- nel	Théma publié + Evènement de lancement Format partagé de REX						
Tâche 1.1.2 : Coordonner les actions du réseau coopératif en faveur de la biodiversité : développer et diffuser l'outil d'autodiagnostic biodiversité Agribest ; sensibiliser et mobiliser les coopératives		 Poursuite et élargissement des tests de l'autodiagnostic Agribest et travaux en vue de sa finalisation sous forme d'une appli smartphone planifiée pour 2023 Poursuite de la présentation de l'outil à des coopératives dans des contextes de territoires et/ou de filières spécifiques. Poursuite d'actions régionales de sensibilisation et de mobilisation de coopératives au sein de différentes régions Poursuite des travaux d'AgriConfiance en lien avec l'association Noé pour élaborer des indicateurs de la biodiversité utilisables par les coopératives adhérentes au dispositif et pouvoir par la suite s'en inspirer plus largement sur l'ensemble du tissu coopératif. Ce point constituera un des éléments de notre dispositif de suivi des évolutions des pratiques agro-écologiques sur les exploitations agricoles. Produire une note / document de synthèse sur la Stratégie Nationale sur la Biodiversité 	Conforme au prévision- nel	Finalisation et diffusion de l'application Agribest Point d'étape indicateurs biodiversité Note sur la SNB						
Tâche 1.1.3. Structurer un conseil stratégique coopératif		• Mettre en place et animer un GT visant à travailler sur les finalités, l'architecture, le format d'un dispositif permettant de formaliser les fondamentaux du conseil coopératif et de favoriser les organisations permettant de répondre aux enjeux de l'accompagnement des transitions. Choix d'une méthode de transfert aux coopératives. (Un lien sera fait avec la partie montée en compétences CQP)	Conforme au prévision- nel	Conclusions des travaux du GT						

en place un observa- toire de l'évolution des per pratiques agroécolo- giques : méthodolo- gie, choix des indica- teurs, élaboration, suivi, diffusion des données gr	ieurs niveaux d'obser- ation : Les pratiques es coopératives et le en au conseil ; les pra- ques des adhérents. ntérêt confirmé du roupe de travail pour ravailler sur les deux di- nensions	vatoire permettant de gérer en propre la dimension « pratiques des coopératives et liens au conseil » • Liens avec le module 4 du PNDAR+ pour travailler en inter-réseau sur la dimension observatoire des pratiques des adhérents et plus largement agriculteurs	Conforme au prévision- nel	Trame de l'outil
Objectif opérationnel 1.2	2 : Identifier et diffuser le	s résultats et outils issus de la R&D		
Tâche 1.2.1 : Organiser la veille et la connexion du réseau coopératif avec les organismes et projets de la recherche et du développement : toutes thématiques agroécologiques.		 Animation d'une plateforme en ligne CEPP, qui permet aux coopératives certifiées pour la vente de produits phytopharmaceutiques d'établir leur diagnostic et plan d'actions CEPP. Contribution aux travaux du Contrat de solutions aux niveaux national et régional, diffusion des informations aux coopératives. Diffusion/ valorisation des résultats de l'enquête 2021 sur les liens entre fédérations de coopératives et organismes de recherche, dans les thématiques de l'agroécologie. 	Conforme au prévision- nel	Plateforme CEPP Valorisation de l'enquête : lien entre les Fédérations de coopé- ratives et les organismes de R&D
ser des évènements de transfert des ressources issues de la	ur l'outil de calcul d'indi- ateurs agroclimatiques		Conforme au prévision- nel	Information des coopératives au sujet de la démarche SYPPRE.
Tâche 1.2.3 : Organiser des journées territoriales de partage, d'échanges et de démonstration avec la R&D et les autres acteurs du conseil		 Contribution à l'élaboration dans les différentes régions des plans de transfert, visant à organiser et coordonner l'appropriation par les agri- culteurs, les conseillers voire les apprenants des enseignements issus des collectifs (agroécologie, écophyto), en vue de la massification de la transition. 	Conforme au prévision- nel	Réponse aux AAP « plans de transfert » régionaux Evènements locaux organisés en partenariat

Objectif stratégique 2	2 : Adapter et renforcer l	es compétences des conseillers de coopératives		
Objectif opérationnel 2	2.1 : Construire un socle na	ational de certification des compétences des conseillers		
les compétences transverses des con-	Le référentiel de compétences du CQP TCA (technicien conseil aux agriculteurs) a été validé en décembre 2021 par la commission paritaire nationale interbranches de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNIEFP) de la coopération agricole		Conforme au prévision- nel	
Tâche 2.1.2 : Créer un dispositif de qualification des compétences		 Finalisation de la déclinaison du référentiel de compétences en référentiel de formation / modules de formation en partenariat avec le cabinet Co&Sens Valider les modalités d'évaluation du CQP Objectif : Dépôt du référentiel de formation à la CPNIEFP du 11 janvier 2023 	Conforme au révisionnel	CQP TCA: Finalisation de la déclinaison du référentiel de compétences en référentiel de formation Validation du référentiel de formation par la CPNIEFP
Tâche 2.1.3 : Favoriser le déploiement de la certification des compétences dans les coopératives		 Organiser la communication auprès des coopératives sur les modalités d'organisation et d'inscription au CQP TCA Mobiliser le réseau des organismes de formation de la coopération agricole, sur tout le territoire national Coordonner le recrutement des stagiaires Déploiement des premières formations Dépôt du dossier auprès de France Compétences 	Initialement prévus en 2024, ces travaux seront engagés dès 2023	Supports de communication à destination des coopératives : livret / flash, webinaire Bilan des formations réalisées
Tâche 2.1.4 : Lancement et suivi des évolutions du Mooc innovations et conseil		 2023) Mise en ligne sur Fun Mooc (janvier 2023) Communication : diffusion du teaser, campagne de communication Phase test (janvier-février 2023) 	Le lancement du MOOC n'a pas été réalisé en 2022 comme initiale- ment prévu (délai dans le tournage des vidéos). Le lancement sera effec- tif au 1er trimestre 2023	Teaser Mooc Conseil –Innovation Mooc publié sur Fun Mooc
Tâche 215 : Elaboration de MOOC ou autres formations digitalisées	Finalisation du MOOC conseil-innovation		Pas de projet en 2023, conformément au prévi- sionnel	

Objectif opérationnel 2	2.2 : Favoriser la mise en d	œuvre de partenariat pour accompagner la montée en compétences des	conseillers	
Tâche 2.2.1 : Formaliser des partenariats avec l'enseignement agricole		 Renouveler la convention LCA / DGER : sur la base des acquis de la convention 2019-2021, en la poursuivant sous différents objectifs, dont notamment les évolutions de compétences sur les territoires Favoriser et suivre la formalisation de partenariats en régions Favoriser la mise en relation entre l'EA et les Fédérations de coopératives 		Convention DGER / LCA signée (objectif SIA 2023)
Tâche 2.2.2 : Développer des formations en partenariat avec l'enseignement et autres acteurs du territoire		 Recenser les actions de formations réalisées en partenariat entre le réseau coopératif (Fédérations Régionales / Fédérations Métiers) et l'enseignement agricole, enseignement supérieur : formations initiales et formations continues Capitalisation sur les actions de formation, les partenariats identifiés Favoriser et coordonner le déploiement des formations dans les territoires Poursuite des partenariats avec l'enseignement agricole portant sur la formation initiale : Licence Pro Productions animales, Licence Pro Cosya, Licence Pro Agronomie – Transition agroécologique des territoires, etc 	Conforme au prévision- nel	Synthèse sur les partenariats, les formations organisées entre le réseau coopératif et les ac- teurs de l'enseignement
Tâche 2.2.3 : Mettre en place des communautés de pratiques		 Mettre en place un GT ayant pour objet de : Recenser les groupes d'échanges entre conseillers faisant l'objet d'une animation au sein des fédérations régionales, des filières. Capitalisation sur la base des réalisations 2022 en région Sud et AURA. Capitaliser sur les méthodes d'animations, de formalisation des groupes pour diffusion au sein du réseau 	Conforme au prévision- nel	
Objectif stratégique 3	3 : Favoriser la mise en o	euvre de projets agroécologiques au sein des coopératives agricole	es	
Objectif opérationnel 3	2.1 : Apporter des solutions	s et outils pour favoriser les montages des projets des coopératives		
ter les coopératives aux dispositifs de Paiements pour Ser-	un début de réalisation	 Organisation d'un webinaire ou d'une autre démarche d'informations sur les PSE pour les coopératives. Consultation de référents / experts sur le sujet. 	Action juste initiée alors qu'on aurait dû être dans le prolongement de réalisations 2022. Retour à une phase de réflexion sur l'outil d'informations à mobiliser.	Webinaire ou autre démarche d'informations sur les PSE
Tâche 3.1.2 : Elaborer et diffuser un panorama des solutions de financements des projets agroécologiques		 Rassembler les formats et les outils existants sur le financement de projets agroécologiques Créer l'outil de panorama Diffuser au sein du réseau 	Conforme au prévision- nel	Panorama des solutions de fi- nancement des projets agroé- cologiques

Tâche 3.1.3 : Diffuser des ressources spécifiques à l'émergence de projets agroécologiques en coopératives			Pas de réalisations prévues en 2023 (alors que cette tâche devait débuter en 2023 selon le prévisionnel), en raison des nombreuses actions déjà prévues et des moyens effectivement disponibles pour les réaliser.	
Objectif opérationnel 3	2 : Contribuer à l'émergence de proj	iets de coopératives		
Tâche 3.2.1 : Accompagner des coopératives au montage des projets agroécologiques individuels ou collectifs	ou régiona ments pou agroécolog mentaux lo coles: a CASDAR (etc • Suivi du des coopé sant à proi	ragner les coopératives pour leur apporter au niveau national dun appui pour les partenariats et pour l'accès aux financer le montage de projets sur la biodiversité, les infrastructures giques, les filières compatibles avec les objectifs environneceaux, sur l'évolution des pratiques et des systèmes agrippels à projet du plan France Relance, appels à projet du (GIEE et appels à projet co-innovation et démultiplication), dispositif HVE et information / accompagnement général ratives. Poursuite du programme spécifique en Occitanie vimouvoir la certification HVE dans les caves coopératives, catau sein du réseau coopératif.	nel	Bilan du programme HVE pour les caves coopératives en Occi- tanie
Tâche 3.2.2 : Actualiser et piloter un tableau de bord des projets agroécologiques en coopératives, communiquer sur le contenu	toires de c document diversité d réalisation coopérativ faveur de l	les travaux d'élaboration d'un tableau de bord des trajec- oopératives en faveur de la transition agroécologique. Ce doit permettre de recenser et de démontrer l'ampleur et la e l'implication des coopératives, de capter des indicateurs de et d'offrir des éléments concrets d'appropriation aux autres es mais aussi de mesurer la trajectoire des coopératives en 'agroécologie. Des liens seront mis en place entre ce ta- ord et l'observatoire des pratiques prévu dans la tâche 1.1.4.		1 ^{ère} version du tableau de bord

			1	
N°	Dénomination de l'indicateur de réalisation	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027
Object	if stratégique 1 : Favoriser le transfert de ressources utiles à la transition	on agroécologique	e dans les exploitation	ns agricoles
Objecti	f opérationnel 1.1 : Identifier, capitaliser et essaimer les bonnes pratiques et	les outils issus des	coopératives	
1.1.1.				
1.1.2.	Nombre de diagnostics Agribest réalisés	Tests unique- ment	15 (lancement outil)	500
1.1.3.	Nombre de coopératives déployant un conseil stratégique agroécologique		NC (non mesuré)	10
1.1.4.	Nombre d'indicateurs de pratiques produits	5		
1.1.4.	Nombre de coopératives impliquées dans l'observatoire	NC	construction	15
Objecti	f opérationnel 1.2 : Identifier et diffuser les résultats et outils issus de la R&D)	•	
1.2.1.	Nombre d'interaction LCA / organisme en charge de la recherche sur le su- jet de l'agroécologie	NSP	NC (pas d'enquête prévue)	60 (au lieu de 20 initialement prévu)
1.2.2.	Nombre d'évènements organisés / nb de participants (en cumul)	NC	2 (cumul)	8
1.2.3.	Nombre de journées territoriales organisées / nb de participants (en cu- mul)	NC	4 journées / 100 parti- cipants	10
Object	if stratégique 2 : Adapter et renforcer les compétences des conseillers	de coopératives	•	
Objecti	f opérationnel 2.1 : Construire un socle national de certification des compéte	nces des conseillei	rs	
2.1	Créer un dispositif de certification des compétences	0	1	1
Objecti	f opérationnel 2.2 : Favoriser la mise en œuvre de partenariat pour accompa	gner la montée en	compétences des cons	seillers
2.2	Nombre d'actions de formation réalisées dans le cadre d'un partenariat entre le réseau coopératif et l'enseignement agricole	6	7	1 dans chaque région programmé
Object	if stratégique 3 : Favoriser la mise en œuvre de projets agroécologiques	au sein des coop	ératives agricoles	
Objecti	f opérationnel 3.1 : Apporter des solutions et outils pour favoriser les montag	es des projets des	coopératives	
3.1.1	Nombre de solutions de financements dans le panorama	NC	30	30
Objecti	f opérationnel 3.2 : Contribuer à l'émergence de projets de coopératives		•	
3.2	Nombre de démarches d'accompagnement de projets agroécologiques réalisés par LCA, par an. (le nombre de coopératives concernées sera indiqué, dans les bilans annuels)	10	6	10

AE3	La coopérative, acteur du renouvellement des populations agricoles sur le territoire (CARPAT)						
Chef de projet	Pascal Goux, La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes Responsable du Pôle Gouvernance et Stratégie pgoux@ara.lacoopagri.coop – 06.08.09.17.23						
Rappel de la finalité	→ Attirer les talents en agriculture grâce à une offre coopérative innovante, performante économiquement et répondant aux enjeux environnementaux et sociétaux						
Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023	 → Lancement des travaux, fin 2022 sur la loi d'orientation et d'avenir agricole avec des enjeux identifiés en termes d'attractivité des emplois et de besoins en compétence → Lancement en interne LCA d'un projet de consultation « A la rencontre des jeunes en 2023 face au défi alimentaire » avec le cabinet Débat Public. Débats déployés sur 5 régions (Ouest, Occitanie, ARA, Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France) et à destination des publics « jeunes » qu'elles souhaitent consulter : coopérateurs et/ou salariés et/ou étudiants et/ou citoyens. 						
	1	N° Os	Dénomination de l'indica- teur	Rappel valeur 2021	Valeur cible 2023	Rappel valeur cible 2027	
Indicateurs de résultats		1	Taux de satisfaction des associés coopérateurs envers leur coopérative	Résultats de l'enquête ADQuation 2021	Identique	En augmentation	
		2	Nombre d'indicateurs publiés	Liste d'indica- teurs à cons- truire	Liste d'indi- cateurs à construire	10	
	Description succincte du livrable	e prévu	Public-cible				ne prévue sur la plateforme &D agri (Oui/Non)
Productions prévues / livrables Observatoire des actions nouveaux associés coopérateurs (format 4 pages) Webinaire guide des nouveaux associés coopérateurs le 31/3 Webinaire complémentaire dont le thème reste à préciser, autour du portage du foncier Document (ou dispositif virtuel) rendant compte des points de vue de jeunes coopérateurs sur l'avenir des coopératives Elus de coopératives Conseillers transmission/installation (rapparue dans les coopératives ces de				es) • Oui			
	• Théma : oui, en 2023 ou en 2024 • Oui, en 2023 ou en 2024 • Oui, en 2023 ou en 2024						
Réalisateurs	Idem pluriannuel						
Partenaires	Idem pluriannuel						
Modalités de pilotage	Pascal Goux pilote l'action. Orientations au sein de la commission développement et de la commission gouvernance, ces dernières rendant compte au conseil d'administration.						

Moyens consacrés à l'action en 2023

	2,24 ETP
	LCA OUEST; RAVELOJAONA Julie; 0,36
	LCA NOUVELLE AQUITAINE; GALINEAU E.; 0,28
	LCA OCCITANIE; CUTZACH Laurent; 0,24
	LCA ARA; GOUX Pascal; 0,2
	LCA ARA; VASSOR Romain; 0,2
	LCA; TINA Muriel; 0,2
Moyens	LCA CENTRE; VAURS Christophe; 0,19
humains	LCA GRAND EST; WATTELIER Sybille ; 0,18
	LCA SUD; CORDIER Frédéric; 0,11
	LCA; GRIVAZ Maurine; 0,1
	FELCOOP; SAGEAUX Céline; 0,07
	LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,05
	LCA; Recrutement Développement Junior; 0,05
	LCA; LEDOS Françoise; 0,01
	LCA; GUILLAUME Charles; 0,1 ETP (via projets RENOUER et RECOLTERA)
	Coût total = 273,19 k€
Moyens financiers	Montant des crédits CASDAR demandés = 217,20 k€
Illianders	Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement

Contenu prévision- nel du projet	Acquis/Tâche achevée en	Travaux effectivement prévus en 2023	Justification des écarts pluriannuel / an- nuel	Exemples de production
Objectif stratégique 1 tions et de projets	l : bâtir un modèle coop	ératif répondant aux attentes des nouvelles populations d'actif	s agricoles, dans leur di	versité de parcours, d'ambi-
Objectif opérationnel 1	.1 : Identifier et caractéris	er les nouveaux entrants dans la coopération agricole pour faciliter	leur intégration dans la pr	ofession
maintenir et développer l'observatoire des actions NAC (nouvel associé coopérateur) et caractériser la typologie des NAC	tillon. Création d'une nou- velle grille d'enquête.	 Envoi de l'enquête Récupération des réponses à l'enquête de la part des coopératives (relances, etc.) Analyse des résultats et publication d'une nouvelle version de l'observatoire (échantillon et enquête enrichis). Possibilité selon le taux de réponse de réaliser des analyses par territoire, filière ou taille de coopérative par exemple. 		V3 de l'observatoire (format : 4 pages de résultats)
des façons exemplaires d'intégrer	précédente : intégration	 À partir des résultats de l'enquête observatoire identification et rencontre de 10 à 20 coopératives pour approfondir la question (objectif : 10 en 2023, 50 en 2027). Analyse (identification des différentes pratiques employées) 		Un webinaire en début d'année pour lancer la thématique Un webinaire en fin d'année pour partager les pratiques sur l'accueil des NAC
avec les nouveaux associés coopérateurs (groupes et forums jeunes)	grille d'animation com- mune à l'ensemble des groupes jeunes identi- fiés. Premières réunions de groupes jeunes •	 Démultiplication des séquences « qu'attendez-vous de votre coopérative? » dans les groupes jeunes (Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Grand Est, Ouest) Projet de proposer à des coopératives qui ont des groupes jeunes de travailler avec nous (exploitation de l'enquête observatoire): repérage des coopératives par l'enquête observatoire. La Coopération Agricole, au travers de son service de communication, lancera en début d'année prochaine une série de débats sur les territoires, avec des populations jeunes (étudiants, salariés, jeunes agriculteurs, jeunes citoyens). Nous nous impliquerons dans l'organisation et les enseignements de ces débats de façon à nourrir nos réflexions sur les attentes des jeunes, notamment en lien avec la future loi d'orientation agricole. 	Les travaux dans le cadre des débats citoyens n'étaient pas prévus. Ils ont été initiés de façon à enrichir les réflexions autour de la loi d'orientation agricole.	Comptes-rendus de réunions de groupes jeunes
Objectif opérationnel 1	.2 : Identifier les nouveau	x services à apporter aux associés coopérateurs		-
	seaux d'acteurs complé-	 Exploitation des données de l'observatoire, des réunions de groupes jeunes et des rencontres éventuelles sur le sujet pour in- tégrer une partie sur ce sujet dans la V3 de l'observatoire 		Exploitation qualitative des résultats des entretiens dans les groupes jeunes sur les différentes attentes des NAC

		Présentation en CARPAT des travaux conduits dans les autres projets : enseignements croisés. Le PDAR est en effet un lieu de capitalisation des différents projets conduits par le réseau, quelle que soit la source de financement.		vis-à-vis des coopératives
		Travail avec quelques coopératives ayant mis en place un groupe jeunes sur leur façon d'appréhender les attentes des nouveaux associés coopérateurs et d'y répondre. Liens à faire avec les débats citoyens « jeunes »		Exploitation qualitative des entretiens avec les coopératives disposant d'un groupe jeunes : comment nous adapter aux attentes des NAC ?
Objectif opérationnel 1	1.3 : Repérer les pratiques	des coops pour accompagner des projets d'associés coopérateurs	sur leur territoire	
	dans les coopératives pour recueillir les détails des projets. Construction de l'ar- chitecture du Théma prévu en 2023	 Bouclage des fiches projet incubé complétées avec tous les éléments du texte pour l'édition d'un Théma Sélection des exemples à faire figurer dans le Théma (intérêt/originalité/filière/région/Thémas antérieurs) Avancement dans la rédaction/validation Publication en 2023 		Parution d'un Théma
	 Tâche à engager à l'issue de la précédente. Démarrage en 2023. 	Analyse des exemples repérés et intégrés au Théma, identification de traits communs et spécificités propres à ces projets et à la façon de les conduire, en vue d'organiser un événement en 2024		Préparation d'un colloque ou d'un webinaire.

Objectif stratégique	Objectif stratégique 2 : mesurer l'impact de la coopération sur des paramètres fondamentaux de l'agriculture (foncier, installations, revenu)					
Objectif opérationnel 2	2.1 : Définir et quantifier le	s installations en coopératives (nombre d'installés, superficie)				
Tâche 2.1.1 : définir quelques indicateurs clés et les analyser pour une filière ou un territoire	pertinents sur lesquels travailler Identification des filières et territoires pilotes Repérage des coopératives concernées	Le travail s'avère complexe dans la mesure où les indicateurs intéressants ne sont pas facilement disponibles dans les coopératives et peuvent varier de manière importante en fonction de la nature de la coopérative (nombre d'adhérents, taille du territoire, filière concernée qui conditionnent le nombre de jeunes à adhérer à la coopérative chaque année). Notre objectif est de Recueillir des informations de premier niveau par le biais de l'enquête observatoire Compléter ce travail par la rédaction de monographies (démarrage des travaux en 2023), avec la mise en place d'un stage.		Définition de 3 à 5 champs d'étude (une filière sur un territoire) afin de mesurer l'impact de la coopération sur l'installation et l'activité agricole. Liste d'indicateurs visés.		

N°	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027				
	Objectif stratégique 1 : bâtir un modèle coopératif répondant aux attentes des nouvelles populations d'actifs agricoles, dans leur diversité de parcours, l'ambitions et de projets							
Objecti	f opérationnel 1.1 : Identifier et caractériser les nouveaux entrants dans la cod	ppération agricol	e pour facilite	r leur intégration dans la profession				
1.1.1.	Nombre de coopératives enquêtées sur la typologie des arrivants	NC	200 retours	200				
1.1.2.	Nombre de bonnes pratiques d'intégration des NAC et NIMA	NC	5	50				
1.1.3.	Nombre de réunions conduites avec des jeunes sur l'avenir des coops	1	20	2 à 3/an				
Objection	f opérationnel 1.2 : Identifier les nouveaux services à apporter aux associés c	oopérateurs						
1.2.1.	Nombre de coopératives enquêtées sur l'offre de nouveaux services	NC	20	200				
1.2.2.	Analyse des offres et proposition de nouvelles offres	NC		Dispositif de diffusion auprès des coopératives				
Objection	f opérationnel 1.3 : Repérer les pratiques des coops pour accompagner des p	rojets d'associé	s coopérateur	rs sur leur territoire				
1.3.1.	Nombre de coopératives incubatrices de projets identifiées	NC		50				
1.3.2.	Production de fiches puis mise en forme de livrable de bonnes pratiques	NC	1	2 livrables publiés				
Objecti	if stratégique 2 : mesurer l'impact de la coopération sur des paramètres	fondamentaux	de l'agricultu	ure (foncier, installations, revenu)				
Objecti	f opérationnel 2.1 : Définir et quantifier les installations en coopératives (nomb	ore d'installés, si	uperficie)					
2.1.1.	Identifier et renseigner les indicateurs utiles	NC		Enquêtes et renseignements				

	Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement Opération 1 : Maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire dans les exploitations, les outils industriels et sur les aliments
Chef de projet	Cécilia Goffinet, responsable qualité et filières Métiers du grain, cgoffinet@lacoopagri.coop 01 44 17 57 33 / 06 42 73 82 11

Rappel de la finalité		→ Garantir une alimentation sûre et saine pour les consommateurs tout en prenant en compte les attentes des consommateurs, des citoyens et de la puissance publique en matière de durabilité, d'environnement, ou de bien-être animal.						
Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023		→ Les aléas climatiques nous poussent à revoir nos méthodes de protection de la chaine alimentaire concernant la sécurité sanitaire. → Les récentes évolutions réglementaires en termes d'emballage poussent à l'innovation et au partage de connaissance.						
Indicateurs de résultats	N° Os Dénomination de l'indicateur		Intérêt de l'indicateur	Source	de la donnée	Valeur 2021	Valeur cible 2023	Valeur cible 2027
	1	Nb de coops engagées dans des actions pour l'encadrement sanitaire recensées	Mesure l'appropriation des ou- tils par les coops	Enquêtes	_CA	6	10	15
	2	Nb de coops engagées dans des démarches/certifications	Montrer l'implication des coo- pératives dans la thématique		_CA, données ı à la démarche	90% pour les mé- tiers de la Nutri- tion animale et 81% pour les Mé- tiers du grain	85% pour les métiers du grain	100%
	Description succincte du livrable prévu Public-cible Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri Oui/Non					agri		
Productions prévues / livrables	 Note de synthèse compartimentation Notes de veille QIC Lettres qualité Note de synthèse One Health Synthèse enquête alcaloïde au sein de la filière PPAM Fiches pratiques sur la lutte intégrée contre les insectes et lien vers un webinaire Les coopératives Oui, en 2023 ou 2024 selon échanges avec la D validation Oui Oui Oui Oui Oui Oui Oui 				GAL pour la			

Réalisateurs	Pas de différence avec le pluriannuel
Partenaires	Pas de différence avec le pluriannuel
Modalités de pilotage	Pas de différence avec le pluriannuel

Moyens consacrés à l'action en 2023 (année concernée)

Moyens humains	2,08 ETP LCA; MARCHAND Justine; 0,46 LCA; GOFFINET Cécilia; 0,39 LCA; CHAIGNEAU Pauline; 0,38 LCA CORSE; LORENZI Mélanie; 0,2 LCA; BLAISE Nathalie; 0,2 LCA HAUTS DE France; GUILLEMOT Cédric; 0,15 LCA; MONCHECOURT Paul; 0,14 LCA OCCITANIE; HUBY Sophie; 0,05 LCA; CASTET Régine; 0,04 LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,03
Moyens financiers	Coût total : 199,3 k€ Montant des crédits CASDAR demandés : 158,4 k€. Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement

Contenu prévision- nel du projet	Acquis/Tâche achevée en	Travaux effectivement prévus en 2023	Justification des écarts pluriannuel / an- nuel	Exemples de production
Objectif stratégique 1	l : Eviter l'entrée, la diffusion,	la sortie et la transmission aux animaux et aux hommes	de pathogènes dans les	exploitations
Objectif opérationnel 1	.1 : Contribuer à l'encadrement	sanitaire et à la mise en place de mesures de biosécurité par	les coopératives d'éleveu	ırs pour toutes les espèces
compartiments au sein des coopératives d'éleveurs de porcs afin de préserver les exports en cas d'incursion de la Peste Porcine	 Les interactions avec la DGAL au sujet de la comparti- mentation sont concluantes. Nous avons obtenu une valida- tion du principe d'une sollicita- tion de l'ANSES pour évaluer les mesures proposées dans le dossier type (2022) Constitution du dossier avec Inaporc à destination de l'ANSES, à valider par DGAL. 	 Participation au CROPSAV animal Lien avec les GDS 		 Dossier validé par l'ANSES pour une diffusion (la date de publication dépendra du temps de validation) Notes de synthèses transmises aux coopératives
ser et valoriser les actions des coopératives pour l'encadrement sanitaire des élevages	les vétérinaires travaillant avec les coopératives, réalisée entre nov 21 et janv 22 • Une note d'information a été	 Réforme des PSE nécessaire, mission du CGAAER/IGAS Des audits vont être réalisés prochainement Etoffer le tableau de recensement des actions des coo- 		 Tableau de recensement des actions des coopératives Retour des audits
Objectif opérationnel 1	.2 : Informer les coopératives de	es évolutions scientifiques et réglementaires sur cette thémati	que	
sanitaire pour la santé animale, - les flashs/notes d'information aux coo- pératives Webinaires, confé- rences si nécessaire	 Veille QIC : 3/mois Flash information à destination des coopératives céréalières : Monitoring aflatoxine B1 	 Réaliser des lettres sanitaires pour informer les coopératives de production animale sur l'état d'avancement de la règlementation sur la surveillance des maladies animales notamment Veille Qualité et Information du consommateur (QIC) Mise en place d'une lettre qualité (fréquence 1 à 2 fois par an) afin de favoriser l'anticipation des évolutions réglementaires par les coopératives. Réaliser des flashs Qualité pour informer les coopératives céréalières des évolutions dans la filière (règlementation, contamination, alerte, évolutions techniques) 		 Lettre sanitaire : une par mois. Diffusé à l'ensemble des coops du réseau par le biais des outils informatiques de réseau Veille QIC : trois par mois Flash qualité : dès que nécessaire, diffusé à l'ensemble des coops céréalières du réseau Lettre qualité : 1 à 2 fois / an

		Réaliser des webinaires courts (1h) sur la gestion des champignons et des problèmes sanitaires qui en découlent dans le milieu céréalier		• Webinaire très spécifique sur un champignon en particulier (Aflatoxines, OTA, Ergot,) et sur son potentiel de développe- ment en champ, en stockage, les conditions optimales,
Tâche 1.2.2 : identification de ressources adaptées aux entreprises en vue de la diffusion du concept One Health	 Participation au GT One Health d'Agridées + Contribu- tion LCA 	Démarrage en septembre 2022 pour finalisation en juin 2023.		Rédaction d'une note de syn- thèse pédagogique
Objectif opérationnel 1	1.3 : Accompagner les coopérativ	ves dans l'évolution de la lutte contre les nuisibles et les insec	etes	
Tâche 1.3.1. : Suivre l'application des pratiques via la réalisation d'enquête	 Hauts de France : Compilation de données sur la lutte contre les insectes (GT conservation des grains sans insecticides de stockage) qui a permis de mettre en place un projet permettant de trouver une solution alternative aux produits chimiques : un travail avec l'ozone. Enquête auprès des coopératives sur la lutte contre les insectes réalisé en 2021. Résultats diffusés en 2021 ayant permis la création d'un GT interne LCA travaillant sur des fiches de bonnes pratiques concernant ce sujet Filière PPAM : Enquête sur les alcaloïdes lancée en 22 (pour traitement des réponses en 23), animation d'un groupe de travail et relais avec les partenaires. Solutions envisageables dans la filière PPAM et étrangères via l'Europam 		Pas de besoin imminent. Pas d'enquête prévue en 2023.	Rendu d'enquête pour la fi- lière PPAM et d'un CR pour les actions d'animation

Tâche 1.3.2 : Identifier et promouvoir les alternatives à l'utilisation de produits chimiques	vation scientifique et technolo- gique, l'utilisation de l'ozone (O3) dans le traitement et la conservation du grain. L'utilisa- tion de l'ozone pour la désin- sectisation est une avancée technologique et scientifique et créent une rupture avec l'état	 En productions végétales : Identifier des alternatives aux produits chimiques, travailler avec les instituts techniques sur les bonnes pratiques liées à ces solutions, et les promouvoir auprès des coopératives Diffusion des travaux en 2023 Composition d'un GT sur les groupes froids Tableau de recensements d'initiatives de coopératives avec pour thème l'agroécologie et l'alimentation. Travail à mener avec Arvalis afin de réaliser une étude comparative entre des cellules avec groupes froids et des cellules sans groupe froid. L'objectif étant de comparer le coût énergétique, la performance, la qualité du grain, En productions animales : Constitution d'un groupe de suivi commun (ovin lait et viande) pour anticiper la suppression des hormones de synchronisation des chaleurs. Ce groupe s'appuiera sur les expérimentations menées par Ovitest et l'INRAE A confirmer suivant le besoin des coopératives : Constitution d'un groupe commun (ovin lait et viande) de suivi des alternatives aux intrants médicamenteux pour la phase d'engraissement des agneaux 	en raison d'un change- ment de chef de projet	 Compte-rendu de rendez-vous avec des partenaires Fiches pratiques à destination des opérateurs sur la lutte intégrée contre les insectes. Tableau de recensement
Tâche 1.3.3 : Mettre en place des forma- tions et/ou un réseau d'échanges entre coo- pératives	tobre) • Webinaire sur la compartimentation réalisé avec d'autres pays européen • Echanges avec la CS3D (Chambre Syndicale 3D : Dératisation Désinfection Désinsec-	 Transmission auprès des éleveurs de notes d'information ou autre support pour faire valoir l'importance de la compartimentation et le renforcement de la biosécurité en prévention de la Peste Porcine Africaine. Mettre en place un webinaire de formation sur la lutte contre les nuisibles Communication sur les bonnes pratiques d'appâtage en fonction de l'évolution des autorisations de mise en marché (AMM) Mettre en place un webinaire de formation sur la lutte contre les nuisibles 		 Notes d'information ou autre support à destination des éleveurs Un livrable concernant la mise en place de l'analyse de risque concernant l'appâtage pourrait être réalisé en fonction de l'évolution des autorisations de mise en marché (AMM) Webinaire sur le sujet de la lutte intégrée avec présentation des fiches réalisées.

mité QIC du 2/06/2022), échanges avec l'Agence Natio- nale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation pour une meil- leure prise en compte des diffi- cultés engendrées par cette in- terdiction (augmentation du risque sanitaire) • Webinaire sur la gestion des allergènes pour les coopéra- tives des métiers du grain (réa- lisé en mars 22)	 Contribution par des expériences de coop au MOOC Conseil Innovation Réunion 1 à 2 fois par an chez des coopératives innovantes dans le développement d'alternatives à l'utilisation de produits chimiques afin de promouvoir leurs solutions et de faire découvrir ces solutions sur le terrain aux autres coopératives. 		
	ves dans la gestion des contaminants et des pathogènes		
Tâche 2.1.1 : Révision des GBPH, évolutions tiers du Grain : CSA-GTP des référentiels, création de guides • Identification d'un besoin d'accompagnement sur la lutte contre la fraude : Recueil des outils, organisation d'une séance de travail dédiée (21/06), diffusion d'une synthèse • Accompagnement des coopératives céréalières sur la mise en place de la certification qualité CSA-GTP et plan de surveillance des contaminants • Participation AG AgroEdi	 Poursuite de la veille sur la lutte contre la fraude pour partage des éventuels nouveaux outils Poursuite du travail d'accompagnement des coopératives céréalières sur la mise en place de la certification qualité CSA-GTP Suivi des GT Epiphyt dédiés aux échanges de données informatisées dans le domaine de l'épidémiosurveillance (nouveau message à l'UN/CEFACT (United Nations Centre for Trade Facilitation and Electronic Business)) 	• Un guide Food Défense à destination des coopératives aval ne sera pas réalisé. Les coopératives n'en expriment pas le besoin, c'est une notion de mieux en mieux maitrisée.	
Tâche 2.1.2 : Développer des outils pratiques pour gérer les dangers biologiques • Mise en arbre d'un arbre de décision salmonelles à destination de la nutrition animale (salmo-check)	 Accompagner les coopératives céréalières dans la mise en place de leur plan de contrôle au travers de la création d'un outil générique 		 Plan de contrôle type pour les coopératives céréalières à compléter par les coopératives en fonction de leur analyse de risque.
Tâche 2.1.3 : mise en place ou évolution des veillance collectif des contami- plans de surveillance nants pour les coopératives métiers du grains	 Système informatique de gestion et de consultation de données de contamination des grains. 		-

Objectif opérationnel 2.2 : Informer les coops sur les contaminants et les risques associés y compris les risques émergents							
Tâche 2.2.1 : Mettre en place des outils de veille sur les contaminants émergents pour	 Diffusion de la veille réalisée par la plateforme SCA (Surveillance de la Chaine Alimentaire) (toutes les 2 semaines) Accompagnement des coopératives sur le sujet de l'alimentarité des emballages : Recueil des outils existants, organisation d'une séance de travail 	 Poursuite de la diffusion de la veille Organisation d'une journée de formation avec un expert sur le sujet des emballages alimentaires Actions sur les perturbateurs endocriniens : Veille sur la réglementation et participation à la stratégie de la filière PPAM. Suivi du développement de la grippe aviaire et du déploiement de la vaccination Suivi de la peste porcine et diffusion de l'information si besoin 					
Objectif opérationnel 2.3 : Mettre en place au niveau de LCA une procédure de gestion de crise							
Tâche 2.3.1 : Etablir une procédure de gestion de crise		Commencer la réflexion sur une procédure de gestion de crise en s'appuyant sur l'expérience de la crise COVID et l'approche des référentiel CSA-GTP et OQUALIM.	 La réflexion n'a pas encore débuté en raison de mouvements du per- sonnel. Il est prévu de s'appuyer sur une crise comme la crise COVID pour mettre en place cette procédure. 	Projet de procédure			

N° Dénomination de l'indicateur Valeur Cible 2021 Valeur Cible 2023 Valeur Cible 202	2027
--	------

Objecti pèces	f opérationnel 1.1 : Contribuer à l'encadrement sanitaire et à la mis	e en place de mesures de biosé	écurité par les coopératives d	'éleveurs pour toutes les es-
1.1.1.	Nombre de coopératives engagées dans la démarche et nombre de porcs charcutiers concernés	2	3	4
1.1.2.	Nombre d'actions pour l'encadrement sanitaire recensées	6	11	15
Objecti	f opérationnel 1.2 : Informer les coopératives des évolutions scienti	ifiques et réglementaires sur cet	te thématique	
1.2.1.	Nombre de lettres sanitaires pour la santé animale et de flashs/notes d'information aux coopératives	1/mois	1/mois	1/mois
Objecti	f opérationnel 1.3 : Accompagner les coopératives dans l'évolution	de la lutte contre les nuisibles e	et les insectes	
1.3.1.	Suivre l'application des pratiques via la réalisation d'enquête	2 enquêtes (insecticide stockage; rodonticide)	1 enquête PPAM (alcaloïde)	1 enquête/an
1.3.2.	Identifier et promouvoir les alternatives à l'utilisation de produits chimiques	1 flash/an	1 flash/an	1 flash/an
1.3.3	Mettre en place des formations et/ou un réseau d'échanges entre coopératives	0	1 webinaire ou 1 journée d'échange	0
Object	if stratégique 2 : Accompagner les coopératives dans la gestic	on des contaminants et des pa	thogènes	
Objecti	f opérationnel 2.1 : Développer des outils ou des certifications de S	SMQ, ou les promouvoir pour gé	rer les contaminants	
2.1.1.	Révision des GBPH, évolutions des référentiels, création de guides	0	Début du travail sur guide Food defense	1
2.1.2	Développer des outils pratiques pour gérer les dangers biologiques	0	Plan de contrôle type pour les coops céréalières	

	Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement Opération 2 : « Contribuer au bien-être des animaux en veillant au bien-être des personnes à leur contact (One Welfare) »
Chef de projet	Quentin PAUCHARD Responsable du bien-être des animaux à La Coopération Agricole (Paris) qpauchard@lacoopagri.coop, 01 44 17 57 09

Rappel de la finalité	→ Structurer les actions du réseau LCA en matière de bien-être des animaux et des personnes (un seul bien-être). L'objectif est d'accompagner les coopératives dans l'appropriation des meilleures pratiques tout en s'appuyant et valorisant leur expertise technique auprès des parties prenantes.						
Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023	Révision annoncée de la réglementation BEA par l'Union européenne (expertise auprès des niveaux tant européen avec la Commission, le Parlement et le Conseil de l'Union que national avec le MASA/DGAL pour accompagner les propositions de nouvelles normes						
	Renseign	er la valeur cible pour l'exercice concerné	<u> </u>				
	N° Os	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur cible 2023	Valeur cible 2027		
Indicateurs de résultats	1	Nb de coopératives engagées dans le « One Welfare »	18 (Théma BEA)	25 – une enquête pourrait être utile pour mesurer cet indicateur	100%		
	2	Nb de participants aux conférences et évènements BEA	Environ 500 au SPACE 2021 + 70 au webinaire de février	Stable en présentiel – les salles sont déjà parmi les plus grandes disponibles	Stable : augmentation via le distanciel : 1200		
	3	Nb de coopératives engagées dans la prévention du suicide via le réseau Agri-Sentinelles	Estimée à 5	Stable – le réseau doit être consolidé avant d'être développé plus largement	50		

	Description succincte du livrable prévu	Public-cible	Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri			
Productions prévues / livrables	Rapport de stage visant à massifier le déploiement du diagnostic d'évaluation du bien-être des bovins en centre de rassemblement	iagnostic d'évaluation du bien-être des bovins en centre				
	Lettres de veille	Coopératives et plus largement acteurs intéressés par la question du BEA	Non			
	Conférence BEA au SPACE et au sommet : lien vers webinaire	Eleveurs, techniciens, filière	Oui			
Réalisateurs	Idem pluriannuel					
Partenaires	Idem pluriannuel					
Modalités de pilotage	Quentin Pauchard pilote l'action et anime un GT consacré au bien-être animal associant les membres du réseau coopératif ainsi que des représentants des coopératives. Ce GT rend compte aux instances du pôle animal et in fine au conseil d'administration de LCA					

Moyens consacrés à l'action en 2023 (année concernée)

Moyens humains	1,34 ETP LCA; PAUCHARD Quentin; 0,7 LCA ARA; SEVIN Fabien; 0,2 LCA; MARPAULT Maude; 0,19 LCA OCCITANIE; HUBY Sophie; 0,15 PPAM; PHILIPPINI Guillaume; 0,13 LCA; poste RSE; 0,05 LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,03 LCA; Recrutement Développement Junior; 0,03 LCA CORSE; LORENZI Mélanie; 0,02 LCA; LEDOS Françoise; 0,01
Moyens financiers	Coût total : 156,8 k€ Montant des crédits CASDAR demandés : 124,6 k€. Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement.

Contenu prévisionnel du projet	Acquis/Tâche achevée en	Travaux effectivement prévus en 2023	Justification des écarts pluriannuel / an- nuel	Exemples de production				
Objectif stratégique 1 : C	Objectif stratégique 1 : Créer de l'expertise sur le bien-être des animaux, des personnes, de l'environnement et sur leurs liens							
Objectif opérationnel 1.1 : I	dentifier les bonnes p	pratiques et les axes d'amélioration						
Tâche 1.1.1 : Suivre ou coordonner des projets R&D pour créer puis déployer des outils de diagnostics du BEA pour toutes les espèces à chaque maillon de leur vie		La refonte du diagnostic d'évaluation du bien-être des bovins en centre de rassemblement a pris plus de temps que prévu, avec notamment une faible prise en main par les coopératives à ce stade. En 2023, LCA souhaite recruter un stagiaire pour : - Massifier le déploiement en accompagnant personnellement la réalisation d'un diagnostic par un référent dans au moins un centre de chaque coop de la section bovine LCA - Poser les jalons d'une adaptation à la filière ovine (les centres ont parfois une double activité ovine et bovine)		Retours sur les diagnostics dans les centres des coopéra- tives Document de travail pour une adaptation ovine, voire un projet d'outil				
giques communs	stage est lancée	Le stage précité permettrait d'avancer sur une base de formation à l'outil de diagnostic d'évaluation du bien-être en centre de rassemblement et au BEA	Le diagnostic centre n'a pas été autant développé que nous l'avions souhaité et, faute de retours, nous n'avons pas mobilisé notre temps sur son déploiement, la formation et la V2. Notre souhait est de tenter d'avancer sur tous les fronts (V2, déploiement et formation) dans l'espoir d'impulser la dynamique en proposant un format « tout-compris »	A minima un tutoriel écrit, avec plusieurs possibilités de développer des formats interactifs selon le temps et l'argent disponible				
Tâche 1.1.3 : Elaborer ou contribuer à des guides contribuant au BE des animaux, des personnes et/ou de leur environnement		Nous souhaitons développer des travaux intersectoriels comme l'agroforesterie, dont les bienfaits contribuent au bien-être des animaux mais aussi la biodiversité et l'environnement.		A définir (constat de l'intérêt, fiche technique, webinaire)				
Objectif opérationnel 1.2 : 0	Contribuer à la formai	isation des connaissances sur le « One Welfare »						
Tâche 1.2.1 : Rédiger ou contribuer à des articles de presse, scientifiques ou scientifiquement argumentés		Continuité du BE'ACTU, un lien fort entre l'équipe LCA PA et ses adhérents pour les tenir informés de l'actualité institutionnelle		BEA'CTU – La lettre BEA de LCA Pôle animal				

Tâche 1.2.2 : Participer aux travaux dédiés à la relation Homme/Animal	Participation aux journées du LIT OUESTEREL (l'association LIT Ouesterel fédère un ensemble d'acteurs de tous horizons soucieux d'améliorer la santé et le bien-être des animaux d'élevage, aux stades de l'élevage, du transport et de l'abattage sur les régions du Grand Ouest)	Un article portant sur les jour- nées LIT EXPERT dans la lettre de veille analytique n°110 d'oc- tobre 2022
Objectif stratégique 2 : Valo	oriser les travaux collectifs en œuvrant à la plus large diffusion de chaque experti	se
Objectif opérationnel 2.1 : Ec	lairer les décisions publiques et réglementaires grâce à l'expertise terrain des coopérati	ives
Tâche 2.1.1 : Apporter la contribution technique et politique des coopératives agricoles dans les instances de consultation/concertation du MAA	Participation à chaque réunion du Comité d'experts en BEA du CNOPSAV (Conseil national d'orientation de la politique sanitaire animale et végétale) et du Comité national d'éthique en abattoir	Compte-rendu des réunions confidentiel mais notre partici- pation peut être rapportée par le CNA et la DGAL/BBEA
Tâche 2.1.2 : Mobiliser le réseau LCA sur le sujet du BEA auprès des services du MAA	Contribution à l'analyse des textes réglementaires et scientifiques dans la perspective de la révision des normes européennes sur le BEA (textes UE annoncés pour fin 2023): le Cabinet du Ministre organise dès janvier 2023 des consultations des organisations professionnelles agricoles pour identifier collectivement les sujets d'intérêt et les lignes rouges et avancer ensemble pour porter une position française auprès de l'UE.	Contribution technique
Objectif opérationnel 2.2 : Dit	ffuser cette expertise dans le réseau des coopératives et auprès des parties prenantes e	externes
Tâche 2.2.1 : Organiser et contribuer à des conférences et tables rondes d'experts in et hors réseau (par ex : conférences LCA au SPACE et au Sommet de l'élevage)	2 conférences : SPACE (septembre) et Sommet de l'élevage (octobre) – LCA souhaite réviser le format pour laisser plus de place aux échanges (le SPACE est traditionnellement orienté viandes blanches et le Sommet vers les ruminants, d'où la complémentarité de ces deux conférences). En 2023, LCA souhaite également organiser une animation au SIA sur le BEA et/ou les filières animales.	Au moins une des deux conférences enregistrée et mise en ligne sur la chaine Youtube LCA, l'autre est diffusée en Facebook live. Les deux font l'objet d'un dossier de presse et/ou d'un compte-rendu sur le site de LCA Pôle animal. Des tweets sont également diffusés en direct sur le compte du Pôle animal LCA (PoleAnimal_Coop) et sur le compte du chef de projet (QuentinPcd) puis retwittés par le compte institutionnel LCA, voire directement twittés depuis ce compte

Tâche 2.2.2 : Créer des liens avec les lycées d'enseignement agricole pour valoriser l'expertise et les bonnes pratiques identifiées en oo 1 (par ex : envoyer le Théma BEA)	Lien avec le lycée agricole de Rambouillet via LCA Pôle animal : enseignement au sein de la licence professionnelles « productions animales » LCA souhaite également arriver à faire le lien avec les étudiants sur le SIA : un travail exploratoire pourrait être mené en 2023 pour adapter l'animation en 2024.	Cahier des charges d'un évènement à organiser avec l'enseignement supérieur, par exemple en imaginant une animation ou une conférence au SIA à destination des étudiants qui pourrait être organisée pour le SIA 2024
Objectif stratégique 3 : En	tretenir une dynamique de réseau autour du « One Welfare »	
Objectif opérationnel 3.1 : A	nimer un réseau dédié au bien-être des animaux, des personnes et de l'environnement	
Tâche 3.1.1 : Réunir régulièrement un ensemble de responsables BEA et d'élus BEA des coopératives et des unions régionales	Animation du GT BEA : 5 réunions prévues en 2023	Compte rendu des réunions du GT BEA.
Tâche 3.1.2 : Diffuser des veilles mensuelles BEA, analytique et/ou extensives des prises de positions publiques	Diffusion d'une veille analytique	10 lettres de veille / an
Objectif opérationnel 3.2 : P	articiper à des réseaux externes pour le bien-être des animaux et des acteurs	
Tâche 3.2.1 : Contribuer au déploiement du réseau Agri-Sentinelles	Travail en lien avec l'animateur IDELE et Allice pour faire vivre le réseau. Participation LCA aux travaux sur la feuille de route inter-gouvernementale sur la prévention du mal-être en agriculture	Contributions dans ce réseau pour valoriser le rôle des sentinelles
Tâche 3.2.2 : Intégrer le RMT One Welfare	Réalisé	
Tâche 3.2.3 : S'enrichir d'échanges avec des spécialistes encore peu associés : psychologues, ergonomes ou autres	Le RMT One Welfare intègre des professionnels de disciplines des sciences humaines comme les psychologues et ergonomes. Des échanges s'amorcent dans le cadre de ce réseau pour mieux comprendre le fonctionnement l'un de l'autre et pouvoir envisager comment travailler ensemble par la suite. Liens à entretenir avec les Centres national et UE de référence pour le BEA dans la perspective de la révision de la réglementation.	Compte-rendu des réunions du RMT et du Comité Consultatif du CNR BEA

	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027
Object	if stratégique 1 : Créer de l'expertise sur le bien-	être des animaux, des personnes, d'environ	nement et sur leurs liens	
Objecti	if opérationnel 1.1 : Identifier les bonnes pratiques et	les axes d'amélioration		
1.1.1.	Nb d'outils diffusés	A définir	7	
1.1.2.	Nb de parcours pédagogiques réalisés	0	+ 1	2
1.1.3.	Nb de guides réalisés	1	+ 1	3
Objecti	f opérationnel 1.2 : Contribuer à la formalisation des	connaissances sur le « One Welfare »	•	
1.2.1.	Nb d'articles rédigés	2	+ 4 BE'ACTU + 2 DP confs + 4 retombées presse	10
1.2.2.	Nb de travaux suivis sur la RHA	A définir	+ 1	
Object	if stratégique 2 : Valoriser les travaux collectifs e	en œuvrant à la plus large diffusion de chaqu	e expertise	
Objecti	if opérationnel 2.1 : Eclairer les décisions publiques e	et réglementaires grâce à l'expertise terrain des	coopératives	
2.1.1.	Coordination OPA auprès de la DGAL	1 (diag Plan de relance)	+ 2	3
2.1.2	Travaux suivis avec le MAA	2 (caudectomie, transport)	Selon actualité	Selon actualité
Objecti	if opérationnel 2.2 : Diffuser cette expertise dans le r	éseau des coopératives et auprès des parties p	renantes externes	
2.2.1.	Nb de conférences, webinaires etc.	3 (webinaire)	+ 2	15
2.2.2	Lycées contactés	1 (Rambouillet)	Travail à reprendre : 100	200
Object	if stratégique 3 : Entretenir une dynamique de ré	seau autour du « One Welfare »		
Objecti	if opérationnel 3.1 : Animer un réseau dédié au bien-	être des animaux, des personnes et de l'enviro	nnement	
3.1.1.	Nb de GT BEA LCA	7 à 10/an	Stable	Stable
3.1.2	Nb de veilles	2/mois (sauf été et Noël)	Stable	Stable
Objecti	l if opérationnel 3.2 : Participer à des réseaux externe	s pour le bien-être des animaux et des acteurs		
3.2.1.	Nombre de sentinelles	A définir	A définir	
3.2.2	Travaux avec le RMT One Welfare	1 (colloque d'ouverture)	3	3

AE5		Répondre aux attentes des parties prenantes, dont les consommateurs, par les démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des coopératives agricoles et agroalimentaires								
Chef de projet	Benja 47	Benjamin Perdreau, La Coopération Agricole, Directeur adjoint en charge de la RSE, bperdreau@lacoopagri.coop, 06 43 55 71 47								
Rappel de la finalité	et ag → P dura → P	 → Répondre aux attentes des parties prenantes, dont les consommateurs, par les démarches RSE des coopératives agricoles et agroalimentaires. → Permettre aux coopératives d'appréhender les différents enjeux de la RSE s'articulant autour des 3 piliers du développement durable : économie, social et environnemental et ainsi de répondre à ces attentes. → Pour convaincre les coopératives d'adopter ces démarches, construire un argumentaire mettant en avant les leviers d'une démarche RSE 								
Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023	le lie	La première participation de La Coopération Agricole au salon des Maires et des Collectivités a été l'occasion de mettre en avant le lien entre Territoires et Alimentation via une publication regroupant les bonnes pratiques des coopératives s'inscrivant dans des politiques territorialisées d'alimentation. Ce premier jalon confirme la nécessité de travailler à la place des coopératives dans ces réflexions territoriales sur l'alimentation.								
	Rens N° Os	seigner la valeur cible pour l'exercice Dénomination de l'indicateur		concerné Intérêt de l'indicateur		Valeur 2021	Valeur cible 2023	Valeur cible 2027	7	
	1.	Nombre de coopératives ayant réalisé l'évaluation de leur impact socio-écono- mique sur leur territoire	Identifier un des levie convaincre les coopé l'intérêt de la RSE	•	Vertigo Lab	10	20	100		
Indicateurs de résultats	2.	Nombre de coopératives labellisées RSE	Permettre de mettre de la dynamique coopér la RSE		AFNOR Certifica-	5	15	50		
	2. 2	Nombre de coopératives publiant un rapport RSE	Valoriser la communi tra-financière des cod		Sites internet	31	35	75		
	3. 1	Nombre de solutions coopératives recensées	Valoriser les actions of par les coopératives	engagées	Site des Solutions Coopératives	268	400	750		
Productions	Desc	ription succincte du livrable prévu		Public-cible		Mise en ligne prévue sur la plateforme R&D agri				
prévues / livrables		nées de l'impact socio-économique des c coles sur l'ensemble du territoire	coopératives	Coopératives et toutes parties prenantes de la chaine alimentaire		Oui				
IIVIabics	Guio	le des parties prenantes et formations		Tout publi	c concerné par la RSI	<u> </u>	Oui			

	Infographie MOOC : les chiffres clés de la saison 5	Réseaux de l'enseignement et de la RSE	Oui		
	Note de décryptage de la nouvelle directive européenne CSRD ; webinaire organisé avec l'ANR	Permet d'identifier les signaux faibles sur le sujet RSE	Oui		
	Observatoire : coop et RSE (1ère année)	Coopératives et parties prenantes	Oui		
	Infographie issue de l'étude CREDOC sur les tendances de consommation et le lien à la RSE	Coopératives	Oui		
	Argumentaire sur les PAT	Coopératives	Oui		
	Site des Solutions Coopératives <u>Ici</u>	Tout public	Oui (lien)		
	Note de décryptage de l'affichage environnemental	Coop et acteurs de la chaine alimentaire	Oui		
Réalisateurs	Pas de différence avec le pluriannuel			_	
Partenaires	Pas de différence avec le pluriannuel				
Modalités de pilotage	Pas de différence avec le pluriannuel				

Moyens consacrés à l'action en 2023

Moyens humains	3,81 ETP LCA; poste RSE; 0,51 AGRI CONFIANCE; GUEPIN Marion; 0,37 LCA OUEST; RAVELOJAONA Julie; 0,36 LCA OCCITANIE; CHERDO Eric; 0,29 LCA; BLAISE Nathalie; 0,28 AGRI CONFIANCE; DANES Marion; 0,28 LCA GRAND EST; DAUVIN Mathilde; 0,21 LCA ARA; Consultant RSE; 0,2 LCA NOUVELLE AQUITAINE; LEVEQUE L.; 0,19 LCA HAUTS DE France; FOUILHAC Margot; 0,15 LCA; BERTHIE Lenna; 0,15	LCA SUD; BLANC Aurélien; 0,15 LCA SUD; COSTA Stéphanie; 0,13 LCA NOUVELLE AQUITAINE; BENEVELLI F.; 0,12 LCA CENTRE; VAURS Christophe; 0,1 LCA NOUVELLE AQUITAINE; DUPARC A.; 0,1 FELCOOP; DUCOURNEAU Caroline; 0,07 LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,05 LCA; Recrutement Développement Junior; 0,05 LCA CORSE; LORENZI Mélanie; 0,05
Moyens financiers	Coût total = 365,5 k€ Montant des crédits CASDAR demandés = 290,6 k€ Origine des autres financements prévisionnels de l'action	on : autofinancement

Contenu prévisionnel du projet	Acquis/Tâche ache- vée en…		Justification des écarts plurian- nuel / annuel	Exemples de production
Objectif stratégique	e 1 « Identifier les levi	ers pour convaincre les coopératives de l'intérêt de la RS	E	
Objectif opérationne	l 1.1 : Démontrer l'avan	tage compétitif de la RSE pour les coopératives		
Tâche 1.1.1 : Réaliser une étude sur le rôle de la RSE dans la compétitivité des coopératives		Une des principales questions posées lors d'échanges avec les coopératives sur le sujet de la RSE est le retour sur investissement d'une telle démarche. Des travaux de France Stratégie ont permis d'établir une corrélation entre les entreprises les plus avancées en RSE et un gain de compétitivité de l'ordre de 13%. Une telle démarche pourrait être intéressante à investiguer au niveau coopératif pour identifier si une telle corrélation est bien présente. Cette étude se fera via le croisement de données issues du HCCA (Haut conseil de la coopération agricole) et la maturité RSE des coopératives. Un échantillon sera déterminé au préalable pour s'assurer de la représentativité des données.	Pas d'écart	Toutes les ressources seront mises à disposition. Une communication dédiée sera également prévue sur ce sujet très suivi par les parties prenantes (coopératives, ministère).
	l 1.2 : Assurer via la RS	E de meilleures conditions financières		
Tâche 1.2.1 : Développer des nouvelles sources de financement	Des discussions se sont tenues avec Miimosa pour définir un projet pour mettre en place un financement participatif pour les coopératives. Webinaire organisé sur le financement des filières biologiques.	Les transitions dans le secteur alimentaire présentent un coût de financement non négligeable : 9Md € , selon une estimation réalisée par La Coopération Agricole, soit six fois plus que les investissements actuellement réalisés. Pour accompagner les coopératives dans le financement des transitions, La Coopération Agricole souhaite mettre à disposition de nouvelles sources de financement.	Pas d'écart	Note sur les dispositifs de financement liés à la RSE. Lancement de la plateforme de financement participatif
Tâche 1.2.2 : Accompagner les coopératives dans le déploiement de la taxonomie durable européenne	Un suivi régulier est ef- fectué des avancées du texte. Candidature au- près de la commission pour être expert sur ce texte	vers des activités jugées comme étant durables. Pour que les coo- pératives et leurs adhérents puissent bénéficier de ces sources d investissement, La Coopération Agricole souhaite les accompa-	Pas d'écart Cette action est liée à la publication de l'acte dé- légué consacré aux sec- teurs agricoles et agroa- limentaires. Celui-ci est repoussé mois après mois.	Note de décryptage de la taxo- nomie durable.
	Une opération collective est lancée en Occitanie. Des travaux sont en cours au niveau national pour disposer de ces	Des premiers travaux ont été finalisés en Nouvelle Aquitaine en 2021, pour mesurer l'impact socio-économique des coopératives sur le territoire, avec l'appui du cabinet Vertigo Lab et de la Région Nouvelle-Aquitaine. Des résultats très positifs ont été obtenus et La Coopération Agricole souhaite dupliquer cette approche	Pas d'écart	Données de l'impact socio-éco- nomique des coopératives agri- coles sur l'ensemble du terri- toire

territoires	données. Des discus- sions sont en cours en région Sud PACA.	dans les différentes régions. Ce projet permettra à chaque coopérative de disposer de données et de mieux appréhender cet axe de la RSE, spécifique des coopératives agricoles.						
Objectif stratégique	e 2 « Accompagner le	s coopératives dans leurs démarches RSE »						
Objectif opérationne	Objectif opérationnel 2.1 : S'appuyer sur le panel d'outils pour répondre aux différentes attentes des coopératives							
Tâche 2.1.1 : Diffusion et enrichissement de la boîte à outil « parcours RSE »		Différents livrables seront issus de ce projet : -le guide parties prenantes permettant de familiariser les coopératives avec le concept de parties prenantes et de dialogue avec ces dernièresLes outils permettant de structurer ce dialogue : cartographie des parties prenantes, analyse de risques	2021 non finalisé en 2022. Ce guide viendra nourrir la boîte à outils RSE mise à disposition par La Coopération Agricole. Toujours pas de finalisation du guide des parties prenantes. Près de 6000 participants à la 5ème saison du MOOC RSE.	Guide des parties prenantes et formations afférentes Toutes les ressources pédagogiques du MOOC sont mises à disposition sur FUN MOOC ainsi que sur l'outil d'Agreenium « Agriculture à la page ». Plusieurs conférences sont réalisées dans le cadre de ce MOOC. Une infographie est également réalisée à la fin pour mettre en exergue les indicateurs de cette saison.				
	Agri Confiance voulant rapprocher la démarche des démarches RSE des coopératives.	Cette boîte à outils comporte également la démarche Agri Confiance qui rassemble aujourd'hui plus de 20 000 coopérateurs et plus de 40 coopératives. Ce label, reconnu au niveau 2 de la certification environnementale des exploitations, est une démarche qualité globale qui prend en compte l'ensemble de la chaîne de production et évalue la qualité, l'environnement et la RSE. C'est un des labels de l'agroécologie qui regroupe plus de 20000 adhérents.	Pas d'écart					
les coopératives à appréhender la	tion en tant qu'expert au-	Les coopératives sont de plus en plus sollicitées dans la transmission des données extra financières. Un accompagnement sera proposé aux coopératives pour appréhender au mieux la nouvelle directive CSRD (Corporate Social Responsability Declaration).	Pas d'écart	Note de décryptage de la nouvelle directive européenne. Webinaire courant mars sur la CSRD avec l'ANR.				
Observatoire des	tenues avec une start-up pour extraire les don- nées issues des DPEF	Publication en 2023 du premier observatoire RSE des coopéra- tives. Travaux menés sur le stage DPEF de 2021 pour valoriser les ré- sultats qui seront présentés début 2023 au cours d'un webinaire sur la CSRD.	Pas d'écart	Observatoire RSE des coops				

Objectif stratégique	e 3 « Répondre aux at	tentes des parties prenantes, consommateurs notamment	t »	
Objectif opérationne	l 3.1 : Identifier et mieu	x comprendre les attentes des consommateurs et autres partie	es prenantes	
Tâche 3.1.1 : Veille portant sur les attentes des consommateurs		La RSE est un mode de pensée permettant d'avoir une vision à 360° des différents enjeux d'une entreprise. En analysant la veille réalisée au sein de LCA et en la partageant aux coopératives, cela permet d'avoir un suivi des sujets qui prennent de l'ampleur et ainsi d'identifier les signaux faibles et d'anticiper des plans d'actions sur de nouveaux sujets.	place en 2022, qu'il con-	Analyse de la veille envoyée aux coopératives.
et diffusion d'étude		Une première étude a été menée en 2021 par le CREDOC et pré- sente des spécificités pour les produits coopératifs en lien avec la RSE (financements propres LCA). Des travaux seront menés pour valoriser et communiquer sur ces spécificités.	cette étude sera dispo-	Réalisation de l'étude et Webi- naire de présentation
Tâche 3.1.3. : Identification d'associations de consommateurs et travaux en commun à définir		Identification des acteurs structurés positionnés sur l'alimentation territorialisée. Prises de contact pour envisager des travaux conjoints. Sont pressentis : CRESS, Familles de France Participation à des projets collectifs structurants pour des filières durables et responsables et en tirer des enseignements pour la compréhension des attentes des consommateurs.		Argumentaire sur les PAT pour inciter les coopératives à s'engager et aux collectivités à penser aux coops. Recensement des magasins de coops. Participation d'une association de consommateurs au comité des parties prenantes.
Objectif opérationne	l 3.2 : Développer et pr	omouvoir les filières durables		
Tâche 3.2.1 : Assurer la vie du site des Solutions Coopératives	Complétion du site avec les derniers Thémas : trophées des solutions, carbone, conseil	Identification de bonnes pratiques de coopératives et mise en ligne sur le site de La Coopération Agricole. L'identification se fait soit dans le cadre des travaux du programme de développement, soit à la demande de coopératives qui désirent mettre leur solution en ligne, soit par l'intermédiaire des travaux du service de communication de LCA.		Site des Solutions Coopératives https://solutions.lacooperatio-nagricole.coop/
Tâche 3.2.2 : Travaux sur l'affichage d'informations aux consommateurs	Participation au comité des partenaires de l'affichage environnemental Participation aux réflexions sur le cadre de durabilité des systèmes alimentaires. Consultation sur la révision du règlement INCO	Participation aux différents travaux en cours sur les multiples travaux d'affichage pour fournir plus de transparence aux consommateurs : environnement, rémunéra-score, origine, nutrition Participation aux travaux des ministères organisés pour définir la méthode et la modalité de l'affichage environnemental durant l'année 2022. Cette participation active à ces travaux permettra d'anticiper cette obligation qui entrera en vigueur en 2023 et d'accompagner les coopératives dans le déploiement d'un tel dispositif.		Note de décryptage de l'affichage environnemental Accompagnement sur la nouvelle version du règlement INCO Accompagnement sur le décret QCE (Décret n° 2022-748 du 29 avril 2022 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets)

N°	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027
Object	if stratégique 1 « Identifier les leviers pour convaincre le	es coopératives	de l'intérêt de la	a RSE
Objecti	f opérationnel 1.1 : Démontrer l'avantage compétitif de la R	SE pour les coop	ératives	
1.1.1.	Réalisation de l'étude sur l'impact économique de la RSE	0	1	5
Objecti	f opérationnel 1.2 : Assurer via la RSE de meilleures conditi	ions financières		
1.2.1.	Réalisation d'une sur les modes de financement liés à la RSE	0	1	2
1.2.2.	Pourcentage de coopératives qui publient les indicateurs « Taxono- mie » dans leurs rapports RSE	0	0	80
1.2.3.	Nombre de régions ayant déployé l'outil d'impact socio-économique	1	3 (+ National et Occitanie)	8
Object	if stratégique 2 « Accompagner les coopératives dans l	eurs démarches	RSE »	
Objecti	f opérationnel 2.1 : S'appuyer sur le panel d'outils pour répo	ondre aux différer	tes attentes des	coopératives
2.1.1.	Proposer un outil de diagnostic RSE de première approche en ligne	0	1 (volonté de développer un outil pour TPE/PME)	1
2.1.2	Nombre de coopératives engagées dans la démarche Agri Confiance	34	45	60
2.1.3.	Publication du guide sur la CSRD	0	0	1
2.1.4.	Publication d'une infographie sur les enjeux RSE des coopératives	0	1	4
Object	if stratégique 3 « Répondre aux attentes des parties pre	nantes, consom	mateurs notam	ment »
Objecti	f opérationnel 3.1 : Identifier et mieux comprendre les atten	tes des consomm	ateurs et autres _l	parties prenantes
3.1.1.	Réalisation d'une fiche de veille annuelle	1/an		1/an
3.1.2	Réalisation d'études sur les produits coopératifs	1	2	3
3.1.3.	Nombre d'actions conduites avec des associations de consommateurs	0	1	5
Objecti	f opérationnel 3.2 : Développer et promouvoir les filières du	rables	•	
3.2.1.	Nombre de solutions coopératives sur le site des Solutions	268	500	700
3.2.2	Développer un outil facilitant l'affichage environnemental	0	1	1

AE 6	Conti	Contribuer aux objectifs de développement de l'Agriculture Biologique pour des filières durables						
Chef de projet	Bastie	en Fitoussi, La C	oopération Agricole, responsa	able Fili	ières Biologiques, bfitoussi@	lacoopagri.coo	p / 06 42 00	63 41
Rappel de la finalité	(obj	 → Contribuer et participer pleinement à la réussite du développement de l'AB à hauteur de 18% de la SAU bio en 2027 (objectif fixé dans le PSN et partagé par les acteurs français). → Cette forte ambition au niveau des surfaces doit s'accompagner de structuration de filières pérennes tant au niveau de la rémunération des producteurs que du maintien de la dynamique de consommation. 						
Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023	Après de nombreuses années de croissance à 2 chiffres, la bio marque le pas et certaines filières se trouvent confrontées à de lourdes difficultés économiques. La baisse des ventes dans les différents circuits de distribution engendre un engorgement de l'offre et l'impérieuse nécessité de travailler à des actions de résilience. L'enjeu est de préserver le potentiel de production en pérennisant les structures engagées en Bio pour assurer l'avenir de la filière.							
	N° Os	Dénomination de l'indicateur	Intérêt de l'indicateur	Source de la donnée		Valeur 2021	Valeur cible 2023	Valeur cible 2027
-	1.	Nb de coops certifiées Bio	Mesurer l'implication des coopératives sur les filières Bio	Listings LCA +Recensement HCCA +Observatoire/annuaire Agence Bio		750	800	1000
ndicateurs de ésultats	2.	Nombre de contributions impactantes	Mesurer la capacité des coopératives à apporter leur expertise sur les filières bio	Enquê positio	tes, études menées, notes de ns, propositions portées, pations aux événements	40	50	80
résultats	3.	Nombre de projets accompagnés (projets collectifs de coopératives, partenariats aval)	Mesurer le niveau d'engagement des coopératives sur la structuration des filières	Réseau LCA		10	15	30
	Descr	iption succincte du li	vrable prévu		Public-cible	Mise en ligne	prévue sur la p R&D agri	olateforme
	Flash	Bio			Coopératives	Non pertinent		
Productions	Fiche	s « leviers finance	ment bio »		Tous les acteurs filières Bio	Non (document interne)		
prévues / livrables	Doss	ier de presse et in	fographie enquête économique E	Bio en	Coopératives	Oui		
		nèse enquête CER ntation animale Bl	EOPA « autonomie protéique en O »	1	Coopératives	Oui		

Réalisateurs	Cf. programme pluriannuel
Partenaires	Cf. programme pluriannuel
Modalités de pilotage	Cf. programme pluriannuel

Moyens consacrés à l'action en 2023

	2,6 ETP
	LCA; FITOUSSI Bastien; 0,38
	LCA NOUVELLE AQUITAINE; DUPARC A.; 0,37
	LCA OUEST; JULLIEN Thomas; 0,36
	LCA ARA; RIVATON Diane; 0,34
	LCA OCCITANIE; SANLAVILLE Marianne; 0,24
	LCA CENTRE; VAURS Christophe; 0,19
Moyens	LCA OCCITANIE; ANTOLIN Delphine; 0,15
humains	LCA SUD; COSTA Stéphanie; 0,14
	LCA HAUTS DE France; FOUILHAC Margot; 0,1
	FELCOOP; VANDEMOORTELE Jean-Luc; 0,07
	PPAM; PHILIPPINI Guillaume; 0,06
	LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,05
	LCA; Recrutement Développement Junior; 0,05
	LCA CORSE; LORENZI Mélanie; 0,05
	LCA; GIRARD Camille; 0,05
N.4	Coût total = 251,9 k€
Moyens financiers	Montant des crédits CASDAR = 200,3 k€
IIIIaiicieis	Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement

Contenu prévi- sionnel du projet	Acquis/Tâche ache- vée en…		Justification des écarts plurian- nuel / annuel	Exemples de production
Objectif stratégique	e 1 : 1. Accompagner	les coopératives dans leurs engagements en Bio		
Objectif opérationne	l 1.1 : Proposer un pan	el de ressources et de compétences permettant de répondre a	aux besoins des coopé	ratives
Tâche 1.1.1 : Conseil- ler les coopératives		Appui au montage de projets Bio des coopératives et accompa- gnement de leurs activités Bio		
	Newsletter bimensuelle appréciée compilant les actualités bio des filières et des coopératives.	Poursuite de la diffusion régulière des actualités et réalisation de fiches de synthèse sur les évolutions du secteur (marché, réglementation). Nouveauté 2023 : flash trimestrielle sur les événements importants, les travaux en cours et les actualités régionales à destination du réseau LCA.		Document de 4p. « Flash Bio »
Tâche 1.1.3 : Mettre en place des formations		Journée de Formation « Stockage GC Bio – RDV qualité » en partenariat avec Solutions+ pour permettre aux coopératives de monter en compétences afin de mieux maitriser le travail des grains Bio en silos pour répondre aux enjeux mycotoxines, insectes, allergènes		
Tâche 1.1.4 : Mobiliser les leviers de financements pour réaliser les investissements nécessaires	Echanges avec différents financeurs en 2022 pour la réalisation d'un webi- naire dédié aux fonds pour les projets Bio	Participation aux travaux sur les évolutions des critères du fonds Avenir Bio afin d'élargir le champ des projets finançables en incluant des actions de réorganisation des filières afin de maintenir le potentiel de production. Veille sur les nombreux dispositifs existant et nouveaux aux échelles nationales, régionales et de filières.		MAJ de la fiche sur les leviers de financements Bio
Tâche 1.1.5 : Favoriser la gouvernance bio		Prévu en 2024		
Objectif opérationne	l 1.2 : Favoriser, capital	liser et valoriser les dynamiques collectives		
	Après des alternances de commissions Bio en Visio ou en physique, ex- périence en oct. d'une session mixte satisfai- sante, à reconduire en 2023	Poursuite de l'organisation des commissions Bio LCA et MAJ des membres des GT par filières de production pour renouveler les participants en accroissant l'expertise. 3 commissions plénière en physique ou Visio avec des focus sur des sujets d'actualité		Compte rendu de réunion

Tâche 1.2.2 : Participer aux salons Bio		Tech & Bio 2023 (20-21 sept. Drôme) : partenaire technique pour le temps fort Filières et animation du stand LCA	Difficultés de réussir à s'associer à l'organisa- tion, des événements Bio malgré nos sollicita- tions	Conférence de presse sur les résultats de l'enquête éco
Objectif stratégique	e 2 : Apporter l'experti	se des coops pour contribuer à relever les défis économi	iques et réglementaire	es du secteur
Objectif opérationne	l 2.1 : S'inscrire dans l'é	écosystème des réseaux au plan régional, national et europée	en	
quer dans les travaux des groupes Bio des interprofessions, ad-	CNAB débutée en 2022 avec une nouvelle orga-	Implication dans les travaux de l'INAO, des interprofessions et des interbios. Participation à l'élaboration des Plans Ambition Bio 2027 en régions et au national		
Objectif opérationne	l 2.2 : Suivre et analyse	r certaines productions		
Tâche 2.2.1 : Réaliser des enquêtes sur les filières de production (GC et autres filières à mettre en place)		Poursuite des enquêtes GC Bio Réalisation d'enquêtes conjoncture par filière (selon besoin) Relancer pour aboutir à obtenir des chiffres pour le Porc Bio Notes semestrielles sur la nutrition animale Bio	Retard de l'enquête porc bio suite au manque de réactivité de l'interpro et du gestionnaire de la base. Du coup pas pu réaliser la synthèse an- nuelle des enquêtes LCA.	
un chantier sur les chiffres clés afin de mieux appréhender	clenchées en 2022 sur	Conception, réalisation et valorisation d'une enquête économique Coops&Bio (avec l'appui d'un stagiaire) pour disposer de données sur la part du bio au sein des coopératives et ses perspectives.		Fiche de synthèse avec infogra- phies, conférence de presse à Tech & Bio

Objectif stratégique	e 3 : Conserver la vale	eur des produits Bio et la juste rémunération des agriculte	eurs	
Objectif opérationne	l 3.1 : Relier les coopér	atives et les transformateurs / distributeurs pour des relations	long terme	
Tâche 3.1.1 : Partager les enjeux avec l'aval pouvant aller jusqu'au partenariat				
Tâche 3.1.2 : Encourager la contractualisation et les engagements pluriannuels		Etat des lieux des initiatives en régions et des particularités en filières Bio (contrats tripartites, pluri annuels, commerce équitable, sécurisation des conversions…).		
Objectif opérationne	l 3.2 : Relocaliser les fil	ières de production et de transformation pour la souveraineté	alimentaire	
	réalisation 2022	Concernant l'étude « autonomie protéique en alimentation animale » menée avec le Céréopa, suite à la finalisation de la 1ère phase en 2022 démontrant une autonomie encore faible sur le soja, la 2 ^{nde} phase à conduire portera sur les dimensions qualitatives en enquêtant les FAB (fabricants d'aliments du bétail) sur les facteurs décisionnels des formulations dans ce contexte contraint.		Fiche de synthèse et webinaire au besoin
Tâche 3.3.2 : Initier de nouvelles filières		Prévu en 2024		
Tâche 3.3.3 : Appuyer les projets collectifs de filières		Favoriser et accompagner les projets collectifs, en particulier dans le contexte difficile actuel nécessitant de mutualiser les moyens		

N°	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027
Object	if stratégique 1 : 1. Accompagner les coopératives dans leurs e	ngagements en l	Bio	
Objecti	f opérationnel 1.1 : Proposer un panel de ressources et de compéter	nces permettant d	e répondre aux besoins des	coopératives
1.1.1.	Nb de coopératives destinataires des informations	200	350	500
1.1.2.	Nombre de newsletters (NL), articles, et notes diffusées	20 NL & 2 notes	30 NL, 3 flashs, 2 notes	40 newsletters & 2 notes
1.1.3.	Nombre de formations proposées (organisées ou relayées)	1 organisée	5	10
1.1.4	Nombre de pistes de fonds identifiées	3	6	10
1.1.5.				
Objecti	f opérationnel 1.2 : : Favoriser, capitaliser et valoriser les dynamique	s collectives		
1.2.1.	Nb de commissions & GT Bio organisés par LCA + évolution de la participation	10	15	20
1.2.2.	Nombre de salons et évènements bio auxquels participe LCA	3	4	10
Object	if stratégique 2 : Apporter l'expertise des coops pour contribuer	à relever les dé	fis économiques et réglem	entaires du secteur
Objecti	f opérationnel 2.1 : S'inscrire dans l'écosystème des réseaux au plar	régional, nationa	l et européen	
2.1.1.	Nombre de réunions bio régionales, nationales et européennes aux- quelles participent le réseau LCA et les coops	50	60	70
Objecti	f opérationnel 2.2 : Suivre et analyser certaines productions			•
2.2.1	Nombre d'enquêtes menées sur les productions bio	3	6	10
2.2.2.	Nombre d'enquêtes Bio à LCA	1	3	5
Object	if stratégique 3 : Conserver la valeur des produits Bio et la juste	rémunération d	es agriculteurs	
Objecti	f opérationnel 3.1 : Relier les coopératives et les transformateurs / di	stributeurs pour d	les relations long-terme	
3.1.1.	Nombre d'échanges avec l'aval		5	
3.1.2	Nombre d'accompagnements sur la contractualisation	NC	5	10
Objecti	f opérationnel 3.3 : Relocaliser les filières de production et de transfo	ormation pour la se	ouveraineté alimentaire	
3.3.1.	Nombre d'études /notes réalisées sur le sujet de l'autonomie pro- téique ou nb coops accompagnées	3	5	10
3.3.2	Nombre de filières émergentes identifiées	0	NC	10
3.3.3.	Nombre de projets de filières accompagnés (ex : Avenir Bio)	20	20	30

AE7	Gouver	nance du programme						
Chef de projet	François	e Ledos, La Coopération Agricole, responsable	déve	loppement, - fledos@lac	oopag	ri.coop / 06 14	80 47 99	
Rappel de la finalité	→ Faire - la c - la c - la d	rer la gouvernance du programme en faisant le vivre les instances de gouvernance du dévelop apacité à être en anticipation des enjeux grâce apacité à prouver les effets de notre action, dar imension « programme » et non juxtaposition de bonne qualité de nos livrables et leur légitimité	peme notan ns le d l'action	ent afin d'assurer : nment à l'ouverture aux _l cadre du programme et e ns.	oarties	prenantes.	ions de Vision 2030	
Faits marquants du contexte impactant la programmation 2023		Coordination à assurer avec la démarche Vision 2030, notamment en termes d'administration de la preuve (indicateurs). Mise en place du comité des parties prenantes qui va travailler sur des sujets en lien avec le programme.						
	N° Os	Os Dénomination de l'indicateur		Rappel valeur 2021	Valeur cible 2023		Valeur cible 2027	
Indicateurs de	1	Nombre de partenariats structurants		1 (DGER)		gnature con- on DGER,	4	
résultats	2	Consolidation des téléchargements de nos livrable sur les sites Internet	es	100/livrable	300/livrable		750/livrable	
	3	Inflexions produites grâce aux avis du CSE		2	1		2	
	Description	Description succincte du livrable prévu		iblic-cible Mise en			ligne prévue sur la plateforme R&D agri Oui/Non	
Productions	Livret d'a	ccueil réalisateur CASDAR	Réalisateur du programme de développement LCA			Oui		
prévues / livrables	Tableau o	l'indicateurs consolidés programme de dévt / Vision 2030	Intern	e réseau avant d'organiser sa ion au public	ļ	Non pertinent à ce stade (prévu ultérieurement)		
	Appui aux	x chefs de projet et à la direction dans l'élaboration s cadre de partenariat : convention DGER	Rése	au coopératif et partenaires.		Oui		
	Projets la	uréats à des appels à projet				Non pertinent		
	Trame d'i	nfographie commune aux différents travaux	Réalis	sateurs du programme		Au travers des p	oublications des actions	

	Tableau indicateurs montrant la diffusion des travaux (nombre de téléchargements, tweets, post sur LinkedIn…)	Réalisateurs du programme	Non pertinent
Réalisateurs	Idem pluriannuel		
Partenaires	Idem pluriannuel		
Modalités de pilotage	Idem pluriannuel		

Moyens consacrés à l'action en 2023 (année concernée)

Moyens humains	0,8 ETP LCA; Remplaçant LEDOS Françoise; 0,44 LCA; Recrutement Développement Junior; 0,2 LCA; LEDOS Françoise; 0,14 LCA; CASTET Régine; 0,02
Moyens financiers	Coût total = 118,4 k€ Montant des crédits CASDAR demandés = 94,1 k€
ilitaticiers	Origine des autres financements prévisionnels de l'action : autofinancement

	Acquis/Tâche ache- vée en…	Travaux effectivement prévus en 2023	Justification des écarts plurian- nuel / annuel	Exemples de production
Objectif stratégique 1 « F	Renforcer le mode pro	jet et la dimension programme »		
Objectif opérationnel 1.1 :	Assurer les liens entre	actions du programme et avec Vision 2030, en contribua	nt au partage d ' inform	ations
Tâche 1.1.1 : mettre en place et faire vivre un outil de partage du contenu et de la vie des actions et du programme	Livret d'accueil finalisé fin 2022	Le livret d'accueil finalisé, il s'agira de mettre en place et d'éprouver sa capacité à l'atteinte de l'objectif d'une intégration de tout nouveau développeur dans le dispositif. Nous envisageons pour cela la réalisation de webinaires à destination de l'ensemble des développeurs à intervalle régulier (2 fois par an en 2023). Le premier webinaire sera enregistré de façon à pouvoir être diffusé « en différé »		Support du webinaire
CdP et les réalisateurs sur les suites de la démarche Vision 2030 et faire le lien	Tableau d'indicateurs commun mis en place. Enrichissement réci- proque en réunion avec les chefs de projet.	Poursuite des travaux de croisement entre les indicateurs de résultats identifiés dans le programme de développement et dans Vision 2030 pour enrichissement réciproque. Mise en place d'une première version d'un tableau d'indicateurs pertinents en termes de développement agricole		Publication en interne de la V1 du tableau d'indicateurs pertinents en termes de déve- loppement agricole
Objectif opérationnel 1.2 :	Favoriser les partenaria	ats structurants à l'échelle du programme		
CdP, établir, avec la direction et la présidence, la liste des	renouvellement de la convention avec la	Cette action se tient en support des chefs de projet. Pour l'année 2023, nous viendrons en appui de l'action AE2 (validé en commission développement du 30/11/22) : pour la signature du renouvellement de la convention avec la DGER (SIA 2023) ; pour conforter les travaux avec l'ACTA pour diffuser des travaux de R&D des instituts techniques. Nous capitaliserons ainsi sur le travail qui sera réalisé avec le projet SYPPRE pour l'étendre à d'autres sujets. Pour 2024, une formalisation d'un accord de partenariat pourrait être envisagée.		
Tâche 1.2.2 : mettre en œuvre les conclusions de la tâche 121		En s'appuyant sur les travaux SYPPRE, envisager avec l'ACTA les possibilités d'élargissement et éventuellement de signature d'un accord de partenariat.		A envisager pour 2024
des résultats obtenus par les CdP)	l'ensemble des partena- riats listés dans le pro-	Cf. bilan convention DGER 2019-2022. Faire le point sur les nombreux partenariats cités dans les fiches actions, pour établir les modalités d'une meilleure valorisation et reconnaissance. Travailler aux partenariats avec les ONVAR dans le cadre de l'appel à projet inter-ONVAR si celui-ci est reconduit		Projets issus des différents appels à projet

Objectif stratégique 2 «	Diffuser et valoriser le	travail effectué dans le cadre du programme »		
Objectif opérationnel 2.1 :	Disposer d'une stratégi	e éditoriale à la fois écrite et numérique/audio-visuelle		
Tâche 2.1.1 : évaluer la cartographie actuelle de nos publications (enquête interne)	Une réunion non conclusive s'est tenue avec le service communication et l'enquête interne n'a pas été conduite	de projet. Réflexion pour structurer une stratégie audio-visuelle à l'instar de la stratégie de publication écrite (recommandation du CSE). Projet de publier une infographie en support de communica-	Action ayant pris du re- tard (notamment du fait du démarrage tardif du programme 2022 qui a nécessité plusieurs aller- retours avec le ministère et de la construction des dossiers pour les appels à projet inter-Onvar)	Trame d'infographie commune à l'ensemble des livrables et début de déclinaison pour les productions de l'année.
Tâche 2.1.2 : publier un ca- lendrier prévisionnel des productions (doc interne)	Dispositif permettant à tout moment d'avoir une visibilité des travaux en cours et de leur date de publication a été mis en place	Le dispositif en place doit être en permanence mis à jour (fait à chaque réunion de chefs de projet)		
Objectif opérationnel 2.2 :	Organiser les dispositif	s permettant d'amplifier la diffusion (lien avec le service c	ommunication notamme	ent)
Tâche 2.2.1 : Animer une ré- union mensuelle CdP – ser- vice communication		Chaque mois, animation d'une réunion permettant un échange sur les actions de communication / diffusion prévues par les chefs de projet. Echange avec la communication pour optimiser cette diffusion.		Tableau de bord sur Klaxoon reprenant les éléments d'échanges lors de ces réunions et consultable en permanence https://app.klaxoon.com/join/3 T9K69T
Tâche 2.2.2 : Mettre en place des formations en lien avec le service communication		Fin de la formation à l'usage des réseaux sociaux (notion d'ambassadeurs). Bilan et construction d'un plan d'actions au 1er trimestre 2023. Poursuite du déploiement de cette formation avec les développeurs via les chefs de projet. Mot clé sur le site Internet. Mise en place d'un #devagri (ou autre si ça existe)		Nombre de tweets, nombre de post sur LinkedIn et impact
		évaluation du programme »		
<u> </u>	1	d'indicateurs et en assurer la diffusion annuellement		
Tâche 3.1.1 : Mettre en place un tableau de bord technique et partagé avec les chefs de projet (dont suivi des résultats de Oo22)	place en relation avec celui de la démarche stratégique LCA : Vision	Faire vivre ce tableau en le renseignant régulièrement, faire l'état des éventuelles difficultés rencontrées et suggestions d'amélioration.		

Tâche 3.1.2 : Faire un document communiquant de ce tableau de bord	Cf. Ci-dessus	A partir de la base d'un grand tableau complet, identification de quelques éléments clés pour une première publication 2023.	A terme (2023 ou 2024), rendre public un tableau d'in- dicateurs pertinents en termes de développement agricole (selon modèle infographie)
Objectif opérationnel 3.2 :	Assurer la vie du comit	é scientifique d'évaluation	
crétariat des réunions an- nuelles du CSE, dont notam- ment évaluation ex-ante du prévisionnel annuel et pro- duction d'avis (avec FNCuma)	A date le nouveau président du CSE n'est pas encore identifié (problèmes de disponibilité des 2 personnes approchées)	Une à deux réunions en 2022. Assurer le renouvellement du CSE (le président ainsi que 2 personnes souhaitent arrêter leur mandat dans le courant de l'année 2022)	
Tâche 3.2.2 : Assurer le se- crétariat du CSE lors des phases d'évaluation à mi- parcours et final		Non concerné en 2023	
Objectif opérationnel 3.3 :	Faire évoluer les dispo	sitifs évaluatifs (ASIRPA···)	
Tâche 3.3.1 : Assurer le lien CSE / comité des parties prenantes LCA (interne)		Valoriser les avis du comité des parties prenantes dans le cadre du programme de développement et réciproquement.	Note interne dans un premier temps pour identifier l'in- fluence des travaux du comité des parties prenantes sur nos propres travaux et réciproque- ment
Tâche 3.3.2 : contribuer aux travaux permettant d'évaluer et valoriser le dispositif Casdar (avec l'externe)		Suivi des travaux du ministère issus de l'étude ASIRPA, dont diffusion des résultats de cette étude à notre réseau. Réflexion en interne et avec le CSE pour identifier des sujets pouvant faire l'objet d'une étude portée par LCA, en relation avec les partenaires du développement impliqués. Choix d'un sujet pour envisager une réalisation en 2024 ou 2025 (selon disponibilité et en fonction de l'évaluation mi-parcours). Travaux de suivi transversal des thématiques prioritaires du PNDAR (cf. programme inscrit sur la ligne 776 du casdar) Contribution aux journées de restitution des travaux Casdar organisée par le GIS relance agronomique. Liens avec la plate-forme RD Agri	Journées de restitution des projets Casdar (partenariat au sein du GIS RA) Contribution aux publications CASDAR Diffusion de nos productions dans le cadre de notre bilan 2015-2021

N°	Dénomination de l'indicateur	Valeur 2021	Valeur Cible 2023	Valeur Cible 2027
Objec	tif stratégique 1 « Renforcer le mode projet et la dimens	ion programme	»	
Object	if opérationnel 1.1 : Assurer les liens entre actions du progr	amme et avec Vis	ion 2030, en contribuant au pa	artage d'informations
1.1.1	Nombre de personnes connectées à l'outil de partage	Non en place	20	80
1.1.2	Nombre de réunions ayant traité du sujet	3 dans l'année	2 par an	2 par an
Object	if opérationnel 1.2 : Favoriser les partenariats structurants à	i l'échelle du pro	ogramme	
1.2.1	Cartographie des partenariats	Non existant	Priorisation	Outil d'origine + évolutions
1.2.2	Nombre d'adhésions et nombre de contrats cadres	Non mesuré	2 contrats cadres	5 adhésions 5 contrats cadres
1.2.3	Bilan des accords-cadres, ce qu'il en a découlé	Non en place	Bilan accord-cadre DGER 19-22	Tableau en place et actualisé
Objec	tif stratégique 2 « Diffuser et valoriser le travail effectué	dans le cadre de	u programme »	
Object	rif opérationnel 2.1 : Disposer d'une stratégie éditoriale à la r	ois écrite et numé	érique/audio-visuelle	
2.1.1	Résultat d'enquêtes	0	Construction démarche	1
2.1.2	Nombre de stagiaires formés	5	8	20
Object	if opérationnel 2.2 : Organiser les dispositifs permettant d'a	mplifier la diffusio	n (lien avec le service commur	nication notamment)
2.2.1	Nombre de réunions par an	10	10	10
2.2.2	Nombre de dispositifs de formation en lien avec le service communication	0	1 (formation ambassadorat)	
Objec	tif stratégique 3 « Permettre le suivi et l'évaluation du p	rogramme »		
Object	rif opérationnel 3.1 : Disposer d'une batterie d'indicateurs et	en assurer la diffu	usion annuellement	
3.1.1	Nombre d'indicateurs du tableau de bord	Non en place	12	12
3.1.2	Existence d'un document communicant	Non en place	Publication d'une v0	1
Object	rif opérationnel 3.2 : Assurer la vie du comité scientifique d'é	l l		-
3.2.1	Nombre de réunions du CSE	3	2	3
3.2.2.	Existence du document évaluatif bilan produit par le CSE	1	Non pertinent en 23	1
Object	i Fif opérationnel 3.3 : Faire évoluer les dispositifs évaluatifs (/	ASIRPA ···)	<u> </u>	<u>I</u>
3.3.1	Nombre de relations CSE – comité parties prenantes	Comité parties prenantes non en place	2/an	2/an
3.3.2	Nombre de livrables issus des travaux auxquels LCA a été associé	3	2	3/an

4- Éditions DARWIN et justificatifs à produire

4.1. Éditions DARWIN

Contribution des Actions Élémentaires du programme aux thèmes prioritaires du PNDAR

	Répartition (%)	ETP	coût (k€)	dont CASDAR (k€)
Action CLIMAT (001 - Atténuer le changement climatique (CLIMAT)				
Assurer la viabilité et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, l'amélioration des conditions de travail, de la rémunération des agriculteurs et				
de la compétitivité de l'agriculture française	30%	1,7	151,13	120,15
Lutter contre le changement climatique, en participant à en atténuer l'ampleur et en s'adaptant à ses effets, mieux protéger la biodiversité et préserver la qualité de				
l'eau, de l'air et du sol, ainsi que substituer l'utilisation de matières	70%	3,97	352,63	280,35
Total action Climat	100%	5,67	503,76	400,5
Action : 002 - Promouvoir, Accompagner et Réussir le TAE dans les coops agricoles (PARTAGE)				
121 - 1- Assurer la viabilité et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, l'amélioration des conditions de travail, de la rémunération des				
agriculteurs et de la compétitivité de l'agriculture française	20%	1,08	103,21	82,05
122 - 2- Lutter contre le changement climatique, en participant à en atténuer l'ampleur et en s'adaptant à ses effets, mieux protéger la biodiversité et préserver la				
qualité de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que substituer l'utilisation de matières	60%	3,25	309,62	246,16
Produire une alimentation saine et durable qui réponde aux attentes des consommateurs sur l'accessibilité, la qualité et la traçabilité des aliments, le bien être animal				
et la préservation de l'environnement	20%	1,08	103,21	82,05
Total action PARTAGE	100%	5,41	516,03	410,26
Action : 003 - La coop, acteur du renouvellement des popul.agricoles sur le territoire (CARPAT)				
121 - 1- Assurer la viabilité et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, l'amélioration des conditions de travail, de la rémunération des				
agriculteurs et de la compétitivité de l'agriculture française	100%	2,24	273,19	217,2
Total action CARPAT	100%	2,24	273,19	217,2
Action : 004 - Structurer nos actions dans une logique One Health / One Welfare				
Produire une alimentation saine et durable qui réponde aux attentes des consommateurs sur l'accessibilité, la qualité et la traçabilité des aliments, le bien être animal				
et la préservation de l'environnement	100%	3,59	356,05	283,07
Total action OHOW	100%	3,59	356,05	283,07
Action : 005 - Répondre aux attentes des PP. dont les consommateurs, par les démarches RSE				,
Assurer la viabilité et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, l'amélioration des conditions de travail, de la rémunération des agriculteurs et				
de la compétitivité de l'agriculture française	50%	1,91	182,75	145,29
Produire une alimentation saine et durable qui réponde aux attentes des consommateurs sur l'accessibilité, la qualité et la traçabilité des aliments, le bien être animal		,-	.,.	-,-
et la préservation de l'environnement	50%	1,91	182,75	145,29
Total action RSE		3.81	365.5	
Action: 006 - Contribuer aux objectifs de développement de l'AB pour des filières durables	10070	5,01	303,3	250,50
121 - 1- Assurer la viabilité et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, l'amélioration des conditions de travail, de la rémunération des				
agriculteurs et de la compétitivité de l'agriculture française	33%	0,86	83,13	66,09
122 - 2- Lutter contre le changement climatique, en participant à en atténuer l'ampleur et en s'adaptant à ses effets, mieux protéger la biodiversité et préserver la	3370	0,00	03,23	00,03
qualité de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que substituer l'utilisation de matières	33%	0.86	83,13	66,09
Produire une alimentation saine et durable qui réponde aux attentes des consommateurs sur l'accessibilité, la qualité et la tracabilité des aliments, le bien être animal	3370	0,00	03,23	00,03
et la préservation de l'environnement	34%	0,88	85,65	68,09
Total action BIO		2,6	251.9	,
Action : 007 - Gouvernance du programme	100%	2,0	231,3	200,27
121 - 1 - Assurer la viabilité et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, l'amélioration des conditions de travail, de la rémunération des				
agriculteurs et de la compétitivité de l'agriculture française	33%	0,26	39,07	31,06
122 - 2 Lutter contre le changement climatique, en participant à en atténuer l'ampleur et en s'adaptant à ses effets, mieux protéger la biodiversité et préserver la	3370	0,20	33,07	31,00
qualité de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que substituer l'utilisation de matières	33%	0,26	39,07	31,06
Produire une alimentation saine et durable qui réponde aux attentes des consommateurs sur l'accessibilité, la qualité et la traçabilité des aliments, le bien être animal	3370	0,20	33,07	31,00
et la préservation de l'environnement	34%	0.27	40.25	32
Total action GOUVERNANCE		0,27	118,39	
Ensemble du programme	100%	0,8	110,39	54,13
121 - 1 - Assurer la viabilité et la résilience des exploitations, le renouvellement des générations, l'amélioration des conditions de travail, de la rémunération des				
121 - 1 Assurer la viabilite de l'estilente des exploitations, le renduvement des generations, i amendration des conditions de travail, de la remuneration des agriculteurs ferançaise agriculteurs ferançaise		8,05	832,48	661,84
		8,05	832,48	001,84
122 - 2- Lutter contre le changement climatique, en participant à en atténuer l'ampleur et en s'adaptant à ses effets, mieux protéger la biodiversité et préserver la		0.24	704.45	622.66
qualité de l'eau, de l'air et du sol, ainsi que substituer l'utilisation de matières		8,34	784,45	623,66
Produire une alimentation saine et durable qui réponde aux attentes des consommateurs sur l'accessibilité, la qualité et la traçabilité des aliments, le bien être animal				
et la préservation de l'environnement		7,73	767,91	610,5
Total ensemble du programme		24,12	2384,84	1896

2. Tableau des actions et opérations du programme (édition Darwin « Liste des actions et opérations »)

Programme de développement annuel prévisionnel

Année : 2023 La coopération agricole N° de programme : 1

Etat du programme : Prévu en cours Imprimé le :14/12/2022

Réalisateur : L'ensemble des réalisateurs

CASDAR

Liste des actions et opérations

Code et titre de l'action	Ingénieurs et	60	Dont crédits DAR			
Code et titre de l'opération	techniciens en ETP	Coût total en k€	en k€	en % du coût total	en % du total DAR	
001 - Atténuer le changement climatique (CLIMAT)	5,67	503,76	400,50	80,0	21,0	
001 - Atténuer le changement climatique (CLIMAT)	5,67	503,76	400,50	80,0	21,0	
002 - Promouvoir, Accompagner et Réussir le TAE dans les coops agricoles (PARTAGE)	5,41	516,03	410,26	80,0	22,0	
- Promouvoir, Accompagner et Réussir la TAE dans les coops agricoles	5,41	516,03	410,26	80,0	22,0	
003 - La coop, acteur du renouvellement des popul.agricoles sur le territoire (CARPAT)	2,24	273,19	217,20	80,0	11,0	
003 - La coop. acteur du renouvellement des popul.agricoles sur le territoire	2,24	273,19	217,20	80,0	11,0	
004 - Structurer nos actions dans une logique OH/OW	3,59	356,05	283,07	80,0	15,0	
004 - ONE HEALTH	2,08	199,29	158,44	80,0	8,0	
005 - ONE WELFARE	1,51	156,76	124,63	80,0	7,0	
005 - Répondre aux attentes des PP. dont les consommateurs, par les démarches RSE	3,81	365,50	290,58	80,0	15,0	
- Répondre aux attentes des PP. dont les consommateurs, par les démarches	3,81	365,50	290,58	80,0	15,0	
006 - Contribuer aux objectifs de développement de l'AB pour des filières durables	2,60	251,90	200,27	80,0	11,0	
 Contribuer aux objectifs de développement de l'AB pour des filières 	2,60	251,90	200,27	80,0	11,0	
007 - Gouvernance du programme	0,80	118,39	94,13	80,0	5,0	
007 - Gouvernance du programme	0,80	118,39	94,13	80,0	5,0	
Total général	24,12	2 384,81	1 896,00	80,0	100,0	

- 3. Compte prévisionnel de réalisation consolidé
- 4. Compte prévisionnel de réalisation contractant

Ces deux documents sont identiques pour LCA

CASDAR

Programme de développement annuel prévisionnel

Année : 2023 La coopération agricole N° de programme : 1
Etat du programme : Prévu en cours Imprimé le :15/12/2022

Compte de réalisation Consolidé (en Euros)

Dépenses	Total général	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7
salaires, charges et taxes afférentes des agents de développement	1 795 621,00	384 597,00	384 447,00	204 223,00	269 532,00	277 407,00	184 669,00	90 746,00
frais de déplacements des agents de développement	15 245,00	1 417,00	1 807,00	300,00	9 397,00	617,00	707,00	1 000,00
Total des dépenses de personnel qualifié (1+2)	1 810 866,00	386 014,00	386 254,00	204 523,00	278 929,00	278 024,00	185 376,00	91 746,00
salaires, charges et taxes afférentes des autres agents	32 980,00	5 759,00	5 178,00	6 248,00	5 599,00	3 054,00	6 666,00	476,00
prestations de service	54 191,00	11 838,00	24 315,00	1 000,00	11 838,00	3 000,00	1 000,00	1 200,00
acquisition de matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
autres dépenses directes	121 057,00	22 073,00	22 356,00	19 328,00	4 656,00	25 328,00	20 588,00	6 728,00
Total des autres dépenses directes (4+5+6+7)	208 228,00	39 670,00	51 849,00	26 576,00	22 093,00	31 382,00	28 254,00	8 404,00
Dépenses indirectes affectés	365 719,00	78 071,00	77 925,00	42 094,00	55 026,00	56 092,00	38 267,00	18 244,00
Conventions avec tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses	2 384 813,00	503 755,00	516 028,00	273 193,00	356 048,00	365 498,00	251 897,00	118 394,00
Recettes	Total général	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7
CASDAR	1 896 000,00	400 501,00	410 258,00	217 197,00	283 069,00	290 582,00	200 266,00	94 127,00
Autres recettes	488 813,00	103 254,00	105 770,00	55 996,00	72 979,00	74 916,00	51 631,00	24 267,00
Chambre d agriculture (TAFNB)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseils départementaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Conseils régionaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FranceAgriMer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Cotisations volontaires obligatoires (CVO) et autre taxe affectée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etat (autres sources)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
Union Européenne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits propres (prestations de services, ventes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	488 813,00	103 254,00	105 770,00	55 996,00	72 979,00	74 916,00	51 631,00	24 267,00
	2 384 813,00	503 755,00	516 028,00	273 193,00	356 048,00	365 498.00	251 897,00	118 394,00

- 5. Tableau des réalisateurs (édition Darwin « Liste des conventions ») : sans objet
- 6. Liste de synthèse des agents (édition Darwin « Liste des agents / Tous)

Programme de développement annuel prévisionnel

Année : 2023 La coopération agricole N° de programme : 1

Etat du programme : Prévu en cours Imprimé le :14/12/2022

Réalisateur : L'ensemble des réalisateurs

CASDAR

Liste des agents par action

Nom de l'organisme réalisateur Nom et prénom de l'agent	Agent Qualifié	Total en ETP	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7
LA COOPERATION AGRICOLE		24.12	5.67	5.41	2.24	3.59	3.81	2.60	0.80
ANTOLIN Delphine		0.38	<u>.</u>	0.23	4	2	-	0.15	-
BENEVELLI Florence		0.18	0.06	-		9	0.12		3
BERTHIE Lenna		0.30	0.05	0.10	-		0.15		-
BLAISE Nathalie		0.48	8	-	-	0.20	0.28	14	-
BLANC Aurélien		0.15	-	-	-	-	0.15	-	-
CASTET Régine		0.17	*	0.11	-	0.04	-	-	0.02
CHAIGNEAU Pauline		0.38	<u></u>	12	-2	0.38	14		- 1
CHARRIER Virginie		0.61	0.33	0.28	-	-	-	-	
CHERDO Eric		0.34	-	0.05	-	-	0.29	-	-
Consultant RSE		0.20		-	-	5	0.20	-	-
CORDIER Frédéric		0.11	-	-	0.11	-	-	-	
COSTA Stéphanie		0.27	*	-		-	0.13	0.14	
CRISPEL Laura		0.15	<u></u>	0.15		2		-	
CUTZACH Laurent		0.24			0.24	-	-		
DANES Marion		0.42	-	0.14	-	-	0.28	-	-
DAUVIN Mathilde		0.47	0.26	-	-	-	0.21	-	-
DREVET Vincent		0.73	-	0.73	S-	-	-	S-	
DUCOURNEAU Caroline		0.17	0.10	-	-	-	0.07	-	
DUPARC Anaïs		0.47	2		-	2	0.10	0.37	-
DUVAL Agathe		0.41	0.29	0.12	-	-		-	
DYRSZKA Guillaume	1	0.77	-	0.77	-		-	-	
FITOUSSI Bastien		0.38	-	-	(2)	-	0.7	0.38	-
FOUILHAC Margot		0.78	0.15	0.38	-	-	0.15	0.10	
FRATY Delphine		0.24	0.12	0.12	-		-	-	
GALINEAU Elisabeth		0.28	-	-	0.28	2	-		- 1

Nom de l'organisme réalisateur Nom et prénom de l'agent	Agent Qualifié	Total en ETP	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7
GIRARD Camille		0.25	0.10	0.10				0.05	
GOFFINET Cécilia		0.39	-		1-1	0.39		-	
GOUX Pascal	8 7	0.20	*	-	0.20	-	-	-	
GRIVAZ Maurine		0.20	-	0.10	0.10		-	-	
GUEPIN Marion		0.37	20	-	1		0.37		
GUILLAUME Charles		0.00	2	-	0.00	2	-	0	
GUILLEMONT Cédric		0.15	8	-	-	0.15	-	-	
HAMON Jean-Marc		0.29	0.29			-	-	7-0	
HUBY Sophie	- 1	0.25	0.05	-	-	0.20	-	-	
JULLIEN Thomas		0.72	-	0.36	-		-	0.36	
LABANCA Honoré		0.61	0.26	0.35	14	-	-		
LECONTE Laetitia		0.29	0.11	0.18	-	2	-	0	
LEDOS Françoise		0.21	0.01	0.03	0.01	0.02			0.14
LE GUEVEL Anne-Lise		0.14	-	0.14	-	-		7-0	
LEJEUNE Carole		0.61	0.61	-	-		-	-	
LE SERRE Odile		0.65	0.65	-	-		-		
LEVEQUE Laurent		0.19	20	-	12.	- 2	0.19		
LORENZI Mélanie		0.60	0.18	0.10	- 0	0.22	0.05	0.05	
MARCHAND Justine		0.46		-	-	0.46	-	-	
MARPAULT Maude		0.19			1-1	0.19		-	
MAS Eloïse	- 0	0.20	0.20	-	-	-	-	-	
MONCHECOURT Paul		0.24	*	0.10	-	0.14	-	-	
PAUCHARD Quentin		0.70	20	-	-	0.70	-		
PHILIPPINI Guillaume		0.28	0.09	-		0.13		0.06	
PONCELET Raphaëlle		0.19	0.14	0.05	-		-	-	
Poste RSE		0.66	0.10		-	0.05	0.51		0.00
PRESSANS Mélanie		0.14	0.14	-	-	-	-	-	
PROTINO Juliette		0.10	0.04	0.06	-		-	-	
PULLIAT Manon		0.14	0.14	- 4	12.		-		
RAVELOJAONA Julie		0.72	-	-	0.36	2	0.36	0)	
Recrutement Bioéconomie		0.56	0.56	-	-	- 3	-		
Recrutement Développement Junior		0.51	0.05	0.05	0.05	0.06	0.05	0.05	0.20
Remplaçant Françoise LEDOS		0.75	0.05	0.05	0.05	0.06	0.05	0.05	0.44
Remplaçant Gaétane LE BREUIL		0.30	0.15	0.15			- 2	25	
RIVATON Diane		0.34	-	-	-		-	0.34	
SAGEAUX Céline		0.19	0.05	0.07	0.07	-		-	

	Total général	24.12	5.67	5.41	2.24	3.59	3.81	2.60	0.80
WATTELIER Sybille		0.18	-	-	0.18	-	-	8	
WASSOR Romain		0.20			0.20	-	7	5	
VAURS Christophe		0.58	0.10	-	0.19	-	0.10	0.19	
VANDEMOORTELE Jean-Luc		0.14	-	0.07	-	- (-)	-	0.07	
TINA Muriel		0.20	-		0.20	-	2	2	
TALHOUK Olivia		0.51	0.24	0.27	6	-	-	€	
SEVIN Fabien		0.20	-	-	81	0.20	-	8	1
SANLAVILLE Marianne		0.24	-		-	-	5	0.24	
Nom de l'organisme réalisateur Nom et prénom de l'agent	Agent Qualifié	Total en ETP	Action 1	Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7

- 7. Comptes prévisionnels de réalisation de chacun des réalisateurs du programme si d'autres réalisateurs sont associés
- 8. <u>Pour les programmes comportant une part significative d'activités conduites par prestation de service</u>: un tableau de présentation des prestataires prévisionnels², des activités conduites et des moyens budgétaires (totaux et CASDAR) affectés à ces prestations ainsi qu'une évaluation des ETP qui devraient être mobilisés pour leur mise en œuvre (cf. modèle de tableau en annexe 2). A des fins statistiques, sous Darwin, les ETP affectés à l'action via la prestation de service devront être mentionnés à l'identique des ETP employés directement par l'organisme...

Les points 7 et 8 sont sans objet dans le cadre de notre programme.

...

²Il est rappelé que la réalisation d'activité par prestation de service qui, pour une prestation donnée, dépasse la somme de 15 000 € doit faire l'objet d'une mise en concurrence.

4.2. Autres documents à produire

Tableau récapitulatif des livrables significatifs prévus pour un dépôt sur la plate-forme RD-agri au titre du programme 2023 (cf. critère de la réserve de performance);

N°d'action	Titre de l'action	Livrables qui seront mis à disposition sur rd-agri en 2023
AE1	Atténuer le changement climatique (CLIMAT)	 Synthèse étude Carbone CEREOPA - IDDRI Supports de formation bioéconomie Newsletter transport Guide pratique d'accompagnement des coops sur les BEGES
AE2	Promouvoir, Accompagner et Réussir la Transition Agro-écologique dans les coopératives agricoles (PARTAGE)	 Théma biodiversité 1 fiche retour d'expérience Note sur la SNB Document : lien entre les Fédérations de coopératives et les organismes de R&D Référentiel formation TCA Bilan audience du MOOC conseil – innovation Webinaire ou autre démarche d'informations sur PSE Bilan du programme HVE caves Occitanie
AE3	La coopérative, acteur du renouvellement des po- pulations agricoles sur le territoire (CARPAT)	 Observatoire des actions nouveaux associés coopérateurs (format 4 pages) Webinaire guide des nouveaux associés coopérateurs le 31/3 Webinaire autour du portage du foncier (thème à préciser) Document (ou dispositif virtuel) rendant compte des points de vue de jeunes coopérateurs sur l'avenir des coopératives
AE4-1	Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement Opération 1 : Maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire dans les exploitations, les outils industriels et sur les aliments	 Note de synthèse compartimentation Lettre qualité Note de synthèse One Health Synthèse enquête alcaloïde au sein de la filière PPAM Fiches pratiques sur la lutte intégrée contre les insectes et lien vers un webinaire
AE4-2	Structurer nos actions dans une logique One Health – One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement Opération 2 : « Contribuer au bien-être des animaux en veillant au bien-être des personnes à leur contact (One Welfare) »	 Rapport de stage visant à massifier le déploiement du diagnostic d'évaluation du bien-être des bovins en centre de rassemblement Conférences BEA au SPACE et au sommet : lien vers webinaire

AE5	Répondre aux attentes des parties prenantes, dont les consommateurs, par les démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des coopératives agricoles et agroalimentaires	 Données de l'impact socio-économique des coopératives agricoles sur l'ensemble du territoire Guide des parties prenantes et formations Infographie MOOC RSE: les chiffres clés de la saison 5 Note de décryptage de la nouvelle directive européenne CSRD; webinaire organisé avec l'ANR Observatoire: coop et RSE (1ère année) Infographie issue de l'étude CREDOC sur les tendances de consommation et le lien à la RSE Argumentaire sur les PAT Site des Solutions Coopératives (lien) Note de décryptage de l'affichage environnemental
AE6	Contribuer aux objectifs de développement de l'Agriculture Biologique pour des filières durables	 Dossier de presse et infographie enquête économique Bio en coop Synthèse enquête CEREOPA « autonomie protéique en alimentation animale BIO »
AE7	Gouvernance du programme	Livret d'accueil réalisateur CASDAR Convention DGER

Compte-rendu de l'instance validant le programme prévisionnel (conseil d'administration...).

Le prévisionnel présenté a fait l'objet d'une validation en commission développement qui s'est tenue le 30 novembre au cours de laquelle le projet établi par les chefs de projet et les réalisateurs d'action a été complété ou modifié. Le compte-rendu de cette réunion est joint au dossier.

Compte tenu du calendrier du conseil d'administration de LCA, cette proposition de la commission développement, présidée par Jean-Pierre Arcoutel (vice-président de LCA), lui sera présenté le 19 janvier 2023.

ANNEXE 3

Année 2023

Programme annuel de développement agricole et rural Fiche de présentation du programme prévisionnel

<u>Organisme responsable du programme</u>: La Coopération Agricole (LCA)

Montant global du programme (assiette de calcul pour la subvention) : 2 384 813 €

Subvention CASDAR: 1 896 000 €

Organismes réalisateurs du programme :

Réseau La Coopération Agricole (LCA) : LCA, LCA Hauts-de-France, LCA Grand-Est, LCA Auvergne-Rhône-Alpes, LCA Sud, LCA Corse, LCA Occitanie, LCA Nouvelle-Aquitaine, LCA Ouest, LCA Centre-Val de Loire, FELCOOP, PPAM de France, Association AGRICONFIANCE

Actions élémentaires :

- AE1 Atténuer le changement climatique (CLIMAT)
- AE2 Promouvoir, Accompagner et Réussir la Transition Agro-Ecologique dans les coopératives agricoles (PARTAGE)
- AE3 La coopérative, acteur du renouvellement des populations agricoles sur le territoire (CARPAT)
- AE4 Structurer nos actions dans une logique One Health One Welfare, pour la santé et le bien-être des hommes, des animaux et de l'environnement (OHOW)
 - * Opération 1 : Maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire dans les exploitations, les outils industriels et sur les aliments
 - * Opération 2 : Contribuer au bien-être des animaux en veillant au bien-être des personnes à leur contact (One Welfare)
- AE5 Répondre aux attentes des parties prenantes, dont les consommateurs, par les démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des coopératives agricoles et agroalimentaires (RSE)
- AE6 Contribuer aux objectifs de développement de l'Agriculture Biologique pour des filières durables (BIO)
- AE7 Gouvernance du programme

Résultats et valorisations attendus :

- Synthèse étude Carbone CEREOPA IDDRI
- · Supports de formation bioéconomie
- · Guide pratique d'accompagnement des coops sur les BEGES
- · Théma biodiversité
- 1 fiche retour d'expériences bonnes pratiques agro-écologie
- · Note sur la stratégie nationale de biodiversité
- Document : liens entre les Fédérations de coopératives et les organismes de R&D
- · Lancement d'un MOOC conseil innovation et bilan de l'action conduite
- Informations sur les Paiements pour Services Environnementaux
- Bilan du programme HVE dans les caves en Occitanie
- Observatoire des actions des coopératives en faveur des nouveaux associés coopérateurs
- Webinaire guide des nouveaux associés coopérateurs

- Webinaire autour du portage du foncier (thème exact à préciser)
- Points de vue de jeunes coopérateurs sur l'avenir des coopératives
- Note de synthèse compartimentation (dispositif visant à sécuriser l'export en cas de contamination des élevages par la peste porcine)
- · Lettres qualité
- Note de synthèse One Health
- Synthèse enquête alcaloïde au sein de la filière PPAM
- Fiches pratiques sur la lutte intégrée contre les insectes et lien vers un webinaire
- Rapport de stage portant sur la massification du déploiement du diagnostic d'évaluation du bienêtre des bovins en centre de rassemblement
- · Conférences BEA au SPACE et au sommet : lien vers webinaire
- Données de l'impact socio-économique des coopératives agricoles sur l'ensemble du territoire
- Guide des parties prenantes (RSE)
- Infographie MOOC RSE : les chiffres clés de la saison 5
- Note de décryptage de la nouvelle directive européenne CSRD; webinaire organisé avec l'ANR
- Observatoire : coop et RSE (1ère année)
- Infographie issue de l'étude CREDOC sur les tendances de consommation et le lien à la RSE
- Argumentaire sur les Projets Alimentaires Territoriaux
- Site des Solutions Coopératives (lien)
- Note de décryptage de l'affichage environnemental
- Dossier de presse et infographie enquête économique Bio en coop
- Synthèse enquête CEREOPA « autonomie protéique en alimentation animale BIO »
- · Livret d'accueil LCA / réalisateur CASDAR
- Convention DGER LCA visant à conforter les relations entre coopératives et établissements d'enseignement

Sites internet sur lesquels seront publiées les informations :

- www.rd-agri.fr
- www.lacooperationagricole.coop

_

